



**LA VISION DE L'EAU DE L'OCI:
ŒUVRER ENSEMBLE POUR ASSURER
L'AVENIR DE L'EAU**

Table des matières

Synthèse	1
1. Introduction: Vision de l'eau de l'OCI - œuvrer ensemble pour assurer l'avenir de l'eau	2
2. Face au défi de la sécurité de l'eau: le rôle de l'OCI	4
2.1 Développer la vision de l'eau de l'OCI.....	4
2.2 Le rôle important de l'OCI dans le soutien aux Etats membres pour développer la sécurité de l'eau	5
3. Les défis d'aujourd'hui et de demain: une insécurité de l'eau dans de nombreux pays de l'OCI.....	6
3.1 Le défi de la disponibilité des ressources en eau	7
3.2 Le défi d'assurer l'accès aux services d'eau et d'assainissement	9
3.3 Le défi d'assurer l'équilibre entre la consommation d'eau et la production alimentaire.....	10
3.4 Le défi de l'accès au financement.....	12
3.5 Le défi posé par les eaux transfrontières	14
3.6 Le défi inhérent à la variation des environnements socio-économiques :	15
3.7 Le défi de l'évolution des climats physiques	17
4. La Vision de l'eau de l'OCI: un programme d'action commune pour assurer l'avenir de l'eau	18
4.1 L'Objectif de la Vision sur l'eau	19
4.2 Activités de mise en oeuvre.....	21
4.2.1 Echange et partage du savoir.....	21
4.2.2 Activités de collaboration	21
4.2.3 Renforcement des capacités	25
4.2.4 Sommets et autres fora.....	25
5. Dispositions institutionnelles.....	26
5.1 Responsabilités	26
5.2 Précédents pertinents.....	27
6. La voie à suivre	29
6.1 Développer une appropriation	29
6.2 Plan d'action illustratif	29
7. Conclusions	31
Annexe 1 Introduction au Programme d'Action décennal de l'OCI..	32
Annexe 2 Comité consultatif de l'OCI sur l'Eau.....	35
Annexe 3 Données d'appui à la vision de l'eau de l'OCI	359
Annexe 4 Précédents utiles des autres Visions communes sur l'eau .	68

List des Figures

Figure 1	Disponibilité en eau douce (Source:PNUE GRID http://www.grida.no/publications/vg/water2/page/3239.aspx : accessed 21.2.2011) ..	8
Figure 2	Zones de pénurie économique et physique en eau (Source: Institut international de gestion de l'eau, 2006)	8
Figure 3 :	Pourcentage de la population ayant accès à des sources d'eau améliorées (Source: Programme conjoint de surveillance OMS/UNICEF - www.wssinfo.org : accessible 14/08/2010)	9
Figure 4 :	Pourcentage de la population ayant accès à l'assainissement amélioré (Source: Programme conjoint de surveillance OMS/UNICEF - www.wssinfo.org : accessible 14/08/2010)... ..	10
Figure 5 :	Les variations régionales de l'évapotranspiration dans l'agriculture pluviale et irriguée	11
Figure 6 :	Projection des retraits de 2000 à 2050: la part de l'agriculture dans les quantités totales d'eau consommées (Source: OCDE 2007).....	12
Figure 7 :	Dépenses publiques moyennes sur l'eau par rapport au PIB (2001-2005) (Source: Banque Mondiale, 2004, 2005, 2006, Conseil arabe de l'eau 2006)	
Figure 8 :	Aide publique au développement consacrée à l'eau par sous-secteur selon les engagements pris en 2009 en dollars US (Source: OCDE, 2011)	14
Figure 9 :	Bassins fluviaux partagés (Sources: Université d'Etat de l'Oregon http://www.transboundarywaters.orst.edu/publications/atlas/atlas_html/interagree.html)	15
Figure 10 :	Réserves d'eaux souterraines partagées (Sources: World-wide Hydrogeological Mapping and Assessment Programme http://www.bgr.de/app/fishy/whymap/)	15
Figure 11 :	Abstractions de l'eau dans les pays de l'OCDE, Année 1980 = 100 (Source: OCDE 2010).....	16
Figure 12	Changements de la température et des précipitations en Afrique selon une simulation MMD-A1B.....	631
Figure 13	Changements de la température et des précipitations en Asie selon une simulation MMD-A1B.....	633
Figure 14	Changements de la température et des précipitations en Amérique centrale et latine selon une simulation MMD-A1B.....	655
Figure 15	Changements de la température et des précipitations en Europe selon une simulation MMD-A1B.....	666
Figure 16	Changements des précipitations dans l'océan indien selon une simulation MMD-A1B	677

Liste of Tableaux

Tableau 1	Les principaux destinataires d'aide publique au développement pour l'eau au sein de l'OCI en 2009	14
Tableau 2	Ressources naturelles en eau des pays de l'OCI.....	40
Tableau 3	Total des eaux prélevées et des eaux produites et leur utilisation dans les différents secteurs (dernières données disponibles).....	433
Tableau 4	Données illustrant le total et les valeurs proportionnelles de la population ayant accès à l'eau et à l'assainissement améliorés (2008)	466

Tableau 5	PIB per capita en 2007 en US \$ par ordre croissant.....	499
Tableau 6	indice de développement humain et d'espérance de vie à la naissance (2007).....	511
Tableau 7	Pourcentage du potentiel d'irrigation équipé pour l'irrigation (%)	53
Tableau 8	Pourcentage de la zone équipée pour une irrigation pleinement contrôlée, irriguée par de l'eau non conventionnelle (%)	555
Tableau 9	Récolte de cultures de base en kg/ha/an (2007/2008).....	566
Tableau 10	Perspectives de la population mondiale : Les valeurs de révision de 2008 pour 2010 et 2025.....	588
Tableau 11	Participation du secteur privé aux services en eau et en assainissement dans quelques pays de l'OCI.....	611

Liste des encadrés

Encadré 1 : Utilisation de l'eau recyclée en Jordanie	19
Encadré 2 : Bureau réglementation et supervision d'Abu Dhabi	19
Encadré 3 : Système d'assimilation des données Terre du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord - MENA-LDAS	22
Encadré 4 : Système d'alerte de base des inondations du Bangladesh	23
Encadré 5 : M-Banking pour les services d'eau et d'assainissement	23

Synthèse

La Vision de l'eau de l'Organisation de Coopération Islamique – Œuvrer ensemble pour assurer l'avenir de l'eau

Les 57 Nations de l'Organisation de coopération islamique ont en commun le défi majeur d'optimiser l'exploitation productive de l'eau et d'en minimiser les impacts destructifs, en dépit de la grande diversité des environnements de l'eau. Cette grande diversité et les défis de l'eau pour l'OCI, ainsi que les convictions partagées, constituent une formidable opportunité pour ses Etats membres d'œuvrer de concert en vue d'assurer un meilleur avenir de l'eau en partageant leurs expériences variées et tirant les enseignements des réussites et des échecs des uns et des autres.

Durant les dix dernières années, l'OCI a œuvré pour traiter directement les questions environnementales et sociales majeures, telles que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Suite à une demande directe formulée par les Ministres de l'eau de l'OCI, le Secrétariat général a enclenché un processus visant à développer une vision commune pour traiter des questions majeures relatives à l'eau à l'horizon 2025. Ainsi, à la suite des délibérations des réunions du Panel consultatif d'experts, tenues à Dubaï en mai 2010 et à Astana en juin 2011, un projet de vision a été élaboré avant d'être soumis à des instances plus larges au sein de l'OCI en vue de son adoption.

Le besoin de doter l'OCI d'une vision sur l'eau pour dynamiser l'action afin de relever les grands défis auxquels font face les Etats membres, est devenu très clair et divers.. Beaucoup de pays de l'OCI sont classés comme ayant des ressources en eau limitées, alors que d'autres sont dotées d'importantes ressources en eau. Certains pays souffrent de manque d'eau et leurs conditions sont susceptibles de s'aggraver à cause des changements climatiques. La situation peut même empirer là où l'eau est de mauvaise qualité, où le financement est difficile et où le partage des ressources à travers les frontières internationales limite leur gestion. En outre, les demandes récurrentes et conflictuelles en eau émanant de différents secteurs, notamment celle d'assurer la sécurité alimentaire et celle de l'approvisionnement en eau, risquent de s'accroître à l'avenir avec les changements des conditions socioéconomiques des Etats membres. Le défi essentiel dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à l'eau ne fait l'objet que de réponses disparates et d'un taux de couverture qui oscille de très faibles à très dense dans les Etats membres.

La Vision de l'eau de l'Organisation de Coopération Islamique «*Œuvrer ensemble pour assurer l'avenir de l'eau* » se veut un appel fort, mais le défi sera d'agir pour sa mise en œuvre de faire des résultats. En l'adoptant et en menant des actions à même de l'appuyer, l'OCI renforcera la coopération et la collaboration entre ses

Etats membres afin de garantir le partage et l'échange des connaissances et des expériences riches qu'ils recèlent. A partir de l'adhésion de tous les Etats membres de l'OCI à cette vision, il sera possible de faire face aux défis présents et futurs en matière de sécurité de l'eau. L'objectif primordial de cette vision est de concrétiser la sécurité des ressources en eau des Etats membres de l'OCI à travers la coopération dans les activités importantes et inclura ce qui suit:

- 1) Interconnecter les centres d'excellences au sein de l'OCI dans les domaines des sciences, des politiques, de la gestion et du développement technologique de l'eau, afin de renforcer les capacités et de partager et d'approfondir les connaissances,
- 2) Identifier les solutions pour les problèmes relatifs à l'eau en intensifiant la concertation et l'échange d'expérience, ainsi que la promotion des actions concrètes,
- 3) Promouvoir les solutions apportées aux défis de la sécurité de l'approvisionnement en eau dans les agendas nationaux et internationaux des dirigeants de l'OCI.

1. Introduction: Vision de l'eau de l'OCI - œuvrer ensemble pour assurer l'avenir de l'eau

L'eau: une source de production et de destruction. L'eau est source de la vie, d'activités et de prospérité. L'eau est une composante essentielle de la quasi-totalité des productions de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, des transports ; un fait par des gens sains dans des écosystèmes sains. Toutefois, l'eau peut également être la cause de mort, de destruction et de pauvreté par des catastrophes comme la sécheresse, les inondations et les glissements de terrain et les épidémies, mais aussi progressivement par l'érosion, les crues, la désertification, la contamination et la maladie.

L'OCI: grande diversité, grands défis de l'eau. Les 57 Nations de l'Organisation de coopération islamique ont en commun le défi majeur d'optimiser l'exploitation productive de l'eau et d'en minimiser les impacts nocifs, en dépit de la grande diversité de ses environnements. Dans certains pays membres de l'OCI, tels que ceux de la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord), la pénurie d'eau régit tous les systèmes de productions et les économies. Dans d'autres pays de l'OCI, notamment en Asie, des précipitations imprévisibles peuvent s'avérer immédiatement productives, mais peuvent aussi causer des inondations ravageuses ou, par leur absence, des sécheresses sévères. Aussi, d'autres pays de l'OCI, tels que ceux d'Afrique subsaharienne, avec une pluviométrie variée en

une seule année et d'une année à l'autre, souffrent de risques à tous les niveaux, que ce soit dans les ménages, les fermes, les industries ou les villes. Ceci implique un risque lié aux averses brusques et décourage l'investissement (ex : modernisation agricole ou industrielle). La gestion des ressources en eau est aussi compliquée dans certaines régions d'Asie centrale et d'Afrique, où des rivières et des champs aquifères traversent les frontières internationales. Dans la plupart des pays de l'OCI, le manque d'un accès viable à l'eau et les périls liés aux catastrophes qu'elle peut provoquer sont des causes essentielles de la pauvreté et conditionnent la vie et l'existence d'une grande partie de la population démunie.

L'OCI: des convictions communes et des expériences dans le domaine de l'eau. Tandis que les pays de l'OCI sont géographiquement et ethniquement diversifiés, ils n'en demeurent pas moins guidés par les nobles valeurs islamiques d'unité et de fraternité, dans le but de sauvegarder, de mettre en valeur et de renforcer la solidarité en leur sein, afin de défendre leurs intérêts communs sur la scène internationale. L'Islam souligne l'importance de l'eau et de sa gestion saine. L'eau est un thème central de la culture islamique, que ce soit dans l'art, l'architecture ou l'horticulture, où elle joue un rôle symbolique important. Les institutions et règles relatives à l'eau sont souvent enracinées et fondées sur les principes d'égalité, de justice et de préservation. En outre, les succès qu'ont connus la gestion de l'eau, dans les efforts d'édification de la communauté et de la nation, ont défini les premières plus grandes civilisations, telles que celles qui ont prospéré sur les plaines inondables et les rives du fleuve Gange, de l'Indus, du Niger, du Nil, du Tigre, de l'Euphrate et du Sénégal, des territoires qui sont aujourd'hui des Nations de l'OCI¹ et constituent la moitié de sa population.

La Vision de l'eau de l'Organisation de Coopération Islamique : Œuvrer ensemble pour assurer l'avenir de l'eau. Cette grande diversité et les défis de l'eau pour l'OCI, ainsi que les convictions partagées, constituent ensemble, une formidable opportunité pour ses Etats membres afin d'œuvrer de concert afin d'assurer le meilleur avenir de l'eau en partageant leurs expériences riches et tirant les enseignements des réussites et des échecs des uns et des autres. Dans ce contexte, la sécurité de l'eau signifie que les peuples de l'OCI auront un accès fiable à une quantité suffisante d'eau garantissant leur santé, leur vie, leur production et leur environnement, ainsi qu'un niveau acceptable du risque d'évènements et de chocs imprévus dus à l'eau.

¹ Y compris l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Cote d'Ivoire, l'Egypte, l'Erythrée, la Guinée, l'Iran, l'Irak, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Pakistan, le Sénégal, le Soudan, la Syrie, le Togo, la Turquie, Ouganda

2. Faire face au défi de la sécurité de l'eau: le rôle de l'OCI

Les premières discussions générales au sein de l'OCI. L'OCI a œuvré, tout au long des dix dernières années, à traiter directement les questions environnementales et sociales majeures, telles que la disponibilité de l'eau potable et la désertification. Les débats de la 10^{ème} Conférence au sommet de l'OCI tenue à Putrajaya, en Malaisie, en 2003, ainsi que la 11^{ème} Conférence islamique au sommet tenue à Dakar, en République du Sénégal en mars 2008, ont réaffirmé la volonté politique de l'OCI de prendre et de soutenir toute initiative conçue, entre autres, pour réduire les effets des catastrophes naturelles, remédier aux impacts des problèmes environnementaux sur l'homme et éradiquer la pauvreté.

2.1 Développer la vision de l'eau de l'OCI

Mettre l'accent sur l'eau. L'eau fut le point central de la réunion spéciale des ministres de l'OCI chargés de l'eau, en marge du 5^{ème} forum mondial sur l'eau, tenu le 20 mars 2009 à Istanbul. Les ministres ont discuté des problèmes d'eau auxquels fait face la *Oummah* et ont demandé au Secrétariat général de l'OCI d'élaborer des propositions concrètes pour résoudre les problèmes de l'eau à travers la conception d'une vision propre à l'OCI et la mise en place du Conseil de l'OCI sur l'eau.

Développer les concepts d'une vision de l'OCI sur l'eau. Les 36^{ème} et 37^{ème} sessions du Conseil des ministres des affaires étrangères, tenues respectivement à Damas, du 23 au 25 mai 2009 et à Douchanbé, du 18 au 20 mai 2010, ont adopté les résolutions NO.4/36-S&T et NO.4/37-S&T relatives aux questions environnementales. Ces résolutions ont demandé au Secrétariat général de l'OCI de collaborer avec diverses institutions subsidiaires et spécialisées de l'OCI afin de mettre en œuvre la demande des ministres de l'eau de l'OCI de constituer un groupe d'experts et d'élaborer la Vision de l'OCI traitant des questions de l'eau à l'horizon 2025. Le Secrétaire général de l'OCI a, dès lors, procédé à l'installation d'un panel consultatif de 15 experts (voir la composition en annexe 1) représentant différentes disciplines de l'eau. La première réunion du Panel a été organisée à Dubaï, EAU, les 25 et 26 mai 2010 par le Secrétariat général de l'OCI, en partenariat avec la Banque islamique de développement (BID) et le Centre international de l'agriculture bio saline (CIAB). L'objectif premier de la réunion était de discuter des idées pour la structure et le contenu de la Vision de l'eau de l'OCI. Le travail a d'abord commencé avec une équipe de rédaction au sein du CIAB pour recouper tous les concepts. La 38^{ème} session du Conseil des ministres des affaires étrangères (28-30 juin 2011, Astana) a adopté, entre autres, la résolution NO. 4/38-S&T relative aux questions environnementales. Il ya eu par la suite la seconde réunion du Panel consultatifs des experts, tenue à Astana, République du Kazakhstan, les 13 et 14 juillet 2011, afin d'examiner le projet de Vision de l'eau de l'OCI. La réunion a noté que le projet de Vision de l'OCI sur

l'eau intégrait toutes les recommandations formulées lors de la première réunion des experts et qu'il contient tous les éléments pour la coopération entre les Etats membres de l'OCI en vue d'assurer la sécurité de l'eau.

Progresser avec cette Vision. Les prochaines étapes englobent la présentation du projet de vision à une réunion à participation non limitée de hauts fonctionnaires des Etats membres de l'OCI, organisée par le Gouvernement de Turquie à Istanbul, du 12 au 14 janvier 2012. Après l'adoption de la Vision de l'eau de l'OCI, celle-ci sera soumise à la Conférence islamique des ministres en charge de l'eau qui sera accueillie par le Gouvernement de Turquie à Istanbul, les 5 et 6 mars 2012.

2.2 Le rôle important de l'OCI dans le soutien aux Etats membres pour développer la sécurité de l'eau

Le point de la diversité unique au sein de l'OC. L'OCI est une organisation particulièrement diverse, représentant la quasi-totalité des régions géographiques et climatiques du monde, mis à part les régions polaires (Voire section 3). L'OCI compte des pays membres riches et pauvres, humides et secs, importateurs et exportateurs nets de nourriture et d'énergie. Ce qui est vrai pour la diversité géographique et socioéconomique, l'est tout aussi pour la diversité dans le domaine de l'eau. L'OCI compte des pays plus ou moins avancés dans la gestion et le développement de l'eau à travers tous les secteurs (Voire annexe 2). Cette diversité doit être reconnue, non pas comme un obstacle, mais plutôt comme une opportunité qui facilite grandement l'identification et l'adoption de solutions aux questions spécifiques concernant l'eau. En œuvrant de concert dans un cadre de coopération, une gestion et un développement plus efficace des ressources en eau peut être mis en œuvre, afin d'aboutir à une plus grande sécurité de l'eau et d'accélérer la croissance économique et le développement social des 57 Etats membres.

Solidarité dans les convictions et les valeurs communes de l'OIC. Les développements de la coopération au sein de l'OCI sont solidement ancrés et guidés par les nobles valeurs Islamiques, qui donnent des convictions et des principes communs pour la gestion de l'eau. L'eau est un don d'Allah "et nous fûmes de l'Eau toute chose vivante". Les êtres humains sont dépositaires de l'eau, tels des garants d'une parole ou d'un témoignage. Les principes et les pratiques de la gestion de l'eau nécessaires pour réaliser et maintenir la sécurité de l'eau sont profondément enracinés dans des valeurs de l'Islam, comme la consultation et la participation (*Achoura*), la recherche et le partage de connaissance (*Al Ijtihad*), la non nuisance et l'utilisation équitable (*Al Fassad*), le partage de richesse avec les plus pauvres (*Azakat*) et l'utilisation de fonds provenant des dons (*Al Waqf*), notamment au profit des pauvres. Cette pensée partagée fournit à la communauté des pays

Islamiques la base forte dont ils ont besoin pour œuvrer de concert pour l'objectif commun de réaliser et de renforcer la sécurité de l'eau dans le cadre de ces principes.

Garantir la pertinence et éviter la répétition. Aujourd'hui, de par le monde entier, les initiatives mondiales et régionales sur l'eau abondent, certaines sont très réussies, d'autres le sont beaucoup moins. Le Conseil Mondial de l'eau, le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les Commissions internationales de l'irrigation, du drainage et des grands barrages et l'Association internationale de l'hydroélectricité sont autant d'exemples de ces initiatives mondiales, tout comme le Partenariat mondial sur l'eau, qui comprend des comités internationaux et des partenariats régionaux et nationaux. Il existe également un certain nombre d'initiatives régionales, y compris des conseils ministériels, comme le Conseil Ministériel africain de l'Eau (AMCOW), Les Ministres de l'eau de la Ligue des Etats arabes, le Forum de l'Asie Pacifique sur l'eau (APWF), et d'autres d'organismes similaires. Ainsi, les défis pour la Vision de l'eau de l'OCI sont importants : compléter et non pas répéter les nombreux efforts déjà déployés, garantir la pertinence et les avantages partagés, être ambitieux et réalistes et surtout réussir. Toutefois, la diversité unique au sein de l'OCI et ses convictions et valeurs communes sont des avantages indéniables.

3. Les défis d'aujourd'hui et de demain: une insécurité de l'eau dans de nombreux pays de l'OCI

Les défis majeurs de l'eau. L'échelle du défi sociétal omniprésent et inhérent à la réalisation et au maintien de la sécurité de l'eau est déterminée par un nombre de facteurs dont trois se distinguent particulièrement. Primo, l'environnement hydrologique - le niveau absolu de disponibilité de ressource en eau, sa variabilité dans l'année et d'une année à l'autre, ainsi que sa distribution géographique - le patrimoine naturel de chaque société. Secundo, l'environnement socioéconomique (la structure de l'économie et le comportement de ses acteurs) - miroir des patrimoines naturels et culturels et des choix de politique de chaque société. Tertio, des changements dans l'environnement économique, politique et physique interviendront, vu les preuves grandissantes que les changements climatiques pourraient sévèrement avoir un impact sur le cycle de l'eau dans beaucoup de parties du monde. Ces facteurs joueront des rôles importants dans la détermination des institutions et des types et échelles d'infrastructures nécessaires pour garantir la sécurité de l'eau.

3.1 *Le défi de la disponibilité des ressources en eau*

Disponibilité de l'eau. Le point de départ pour comprendre la sécurité de l'eau dans les pays d'OIC est une évaluation de la disponibilité de l'eau potable et, comme décrite en détail par la Figure 1 et les données du Tableau 2 annexe 2, il y a une grande disparité des conditions à travers les 57 pays de l'OIC. Nombreux sont les pays de l'OIC qui sont classés comme pays en manque d'eau², tandis que d'autres sont dotés d'énormes ressources d'eau potable. Les conditions de base dans d'autres pays sont beaucoup plus limitées. L'aridité de la nature a contraint certains pays à recourir à la désalinisation pour leur approvisionnement en eau potable ce qui exige une très large consommation d'énergie électrique et des investissements colossaux. Le recyclage des eaux usées constitue une ressource supplémentaire d'eau pour certains pays mais nécessite également beaucoup d'énergie et des contrôles régulateurs.

La situation des ressources est susceptible de s'aggraver là où la qualité de l'eau est mauvaise ce qui restreint son utilisation, particulièrement pour la consommation humaine. Les produits chimiques naturels (telles que l'Arsenic au Bangladesh) ainsi que ceux introduits par les activités humaines (matières organiques, métaux lourds, fertilisants) limitent l'utilisation de ces eaux pour maintes activités. Les différences de disponibilité des ressources en eau à travers les pays différents dans une région peuvent provoquer des conflits d'intérêts, et déclin de la Mer d'Aral en Asie centrale est juste un exemple de telles conditions affectant des pays membres. Les différences de conditions sont aussi notées au sein des pays et de manière continue. Nombre de nations de l'OIC connaissent une forte variabilité des précipitations comme l'illustrent la sécheresse et les inondations récentes. L'impact et la fréquence de ces événements, en même temps que la vulnérabilité de certaines couches sociales varient, menant à ces disparités notables des conditions de la sécurité de l'eau.

Consommation d'eau. La carte en Figure 1 illustrant les ressources naturelles ne renseigne qu'en partie puisque la sécurité de l'eau est plus une question de l'utilisation de l'eau que celle de sa disponibilité. Dans des pays de l'OIC, de grandes variations existent dans l'utilisation de l'eau dans les secteurs divers (agricole, industriel et communautaire), aussi bien que dans les approvisionnements, comme le montre le Tableau 3 de l'Annexe 3. Beaucoup d'Etats du Moyen-Orient, de l'Afrique du nord, de l'Afrique centrale et de l'Asie du sud consomment plus de 50 % des ressources en eau potable disponibles, certains excèdent même le taux de remplissage naturel. Ceci est particulièrement le cas dans les pays qui dépendent de l'eau souterraine; dans quelques cas,

² La FAO considère l'eau comme une contrainte sévère sur le développement socioéconomique et la protection de l'environnement, à un niveau sous les 1 000 m³/capita de disponibilité d'eau renouvelable interne. Sous les 2000 m³/capita, l'eau est considérée comme contrainte sérieuse.

l'extraction de l'eau souterraine excède le taux de sa recharge, ce qui est une situation préoccupante. Par contre, d'autres pays (surtout en Afrique Subsaharienne et en Amérique du Sud) utilisent juste une petite fraction de leurs ressources en eau potentiellement disponibles. Cependant, dans beaucoup de pays plus pauvres, ceci est souvent un résultat de haute variabilité qui requiert d'importants moyens de stockage, dont le coût d'investissement très élevé ne peut pas être supporté. La Figure 2 montre la distribution découlant de la rareté des ressources en eau (basée sur le flux de rivière), mettant l'accent sur la grande diversité au sein des pays membres de l'OCI.

Figure 1 Disponibilité en eau douce (Source: PNUE GRID <http://www.grida.no/publications/vg/water2/page/3239.aspx>: accessible 21.2.2011)

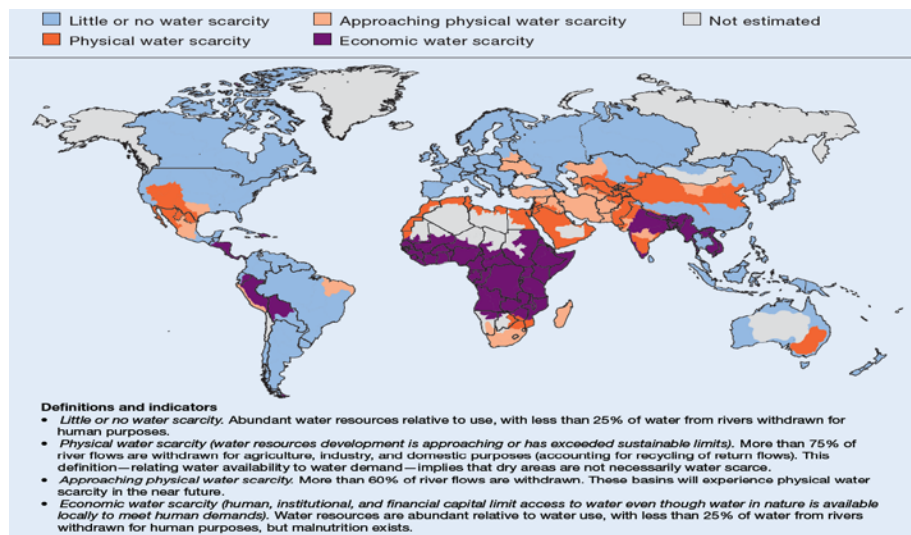
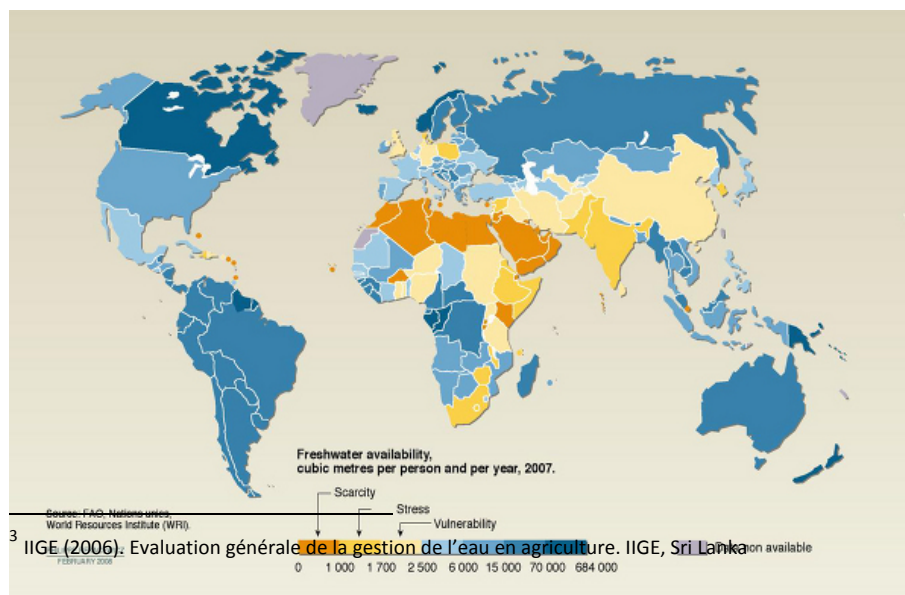


Figure 2 Zones de pauvreté économique et physique en eau (Source: Institut international de gestion de l'eau, 2006)³



3.2 *Le défi d'assurer l'accès aux services d'eau et d'assainissement*

L'accès aux services d'approvisionnement en eau. Un accès adéquat aux services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement est un élément central de la sécurité de l'eau, son importance pour la santé humaine et la productivité ne peut être surestimée. Dans les Etats membres de l'OCI, la couverture des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement varie d'un niveau très faible à un niveau très élevé, comme le montrent les figures 3 et 4 (et les données figurant à l'annexe 3, tableau 4) avec certaines pays qui procurent un accès universel pour toutes les régions, alors que dans d'autres pays la couverture est mauvaise et les services adéquats aux ménages limités aux seules zones urbaines. Ces différences reflètent en grande partie les variations des conditions socio-économiques à travers l'espace OCI (illustrées en valeurs du produit intérieur brut et en indices de développement humain à l'annexe 3, tableaux 5 et 6).

L'accès aux services d'assainissement. De nettes améliorations ont été faites dans un certain nombre de pays au cours des dernières années sous l'impulsion de nombreuses initiatives, y compris les efforts consentis dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Alors que des progrès notables ont généralement été réalisés dans le domaine de l'accès à des sources améliorées d'eau potable, il reste encore beaucoup à faire pour protéger la santé humaine et prévenir les maladies liées à l'eau et résultant du manque d'accès à des installations sanitaires améliorées⁴. Ce sera probablement l'un des facteurs contribuant aux différences notables entre les niveaux de l'espérance de vie au sein des Etats membres de l'OCI (voir l'annexe 3, tableau 6). Il ya donc un besoin important et une possibilité de combler les lacunes en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement à travers le pays membres de l'OCI comme un apport essentiel pour soutenir la vie et contribuer à l'amélioration de la sécurité de l'eau.

Figure 3 : Pourcentage de la population ayant accès à des sources d'eau améliorées (Source: Programme conjoint de surveillance OMS/UNICEF - www.wssinfo.org; accessible 14/08/2010)

⁴ Une installation sanitaire améliorée est définie comme étant celle qui sépare hygiéniquement les excréments humains du contact humain. Une source d'eau potable améliorée est définie comme étant celle qui, par la nature de sa construction ou, à travers une intervention active, est protégée de la contamination externe, en particulier une contamination par des matières fécales (www.wssinfo.org).

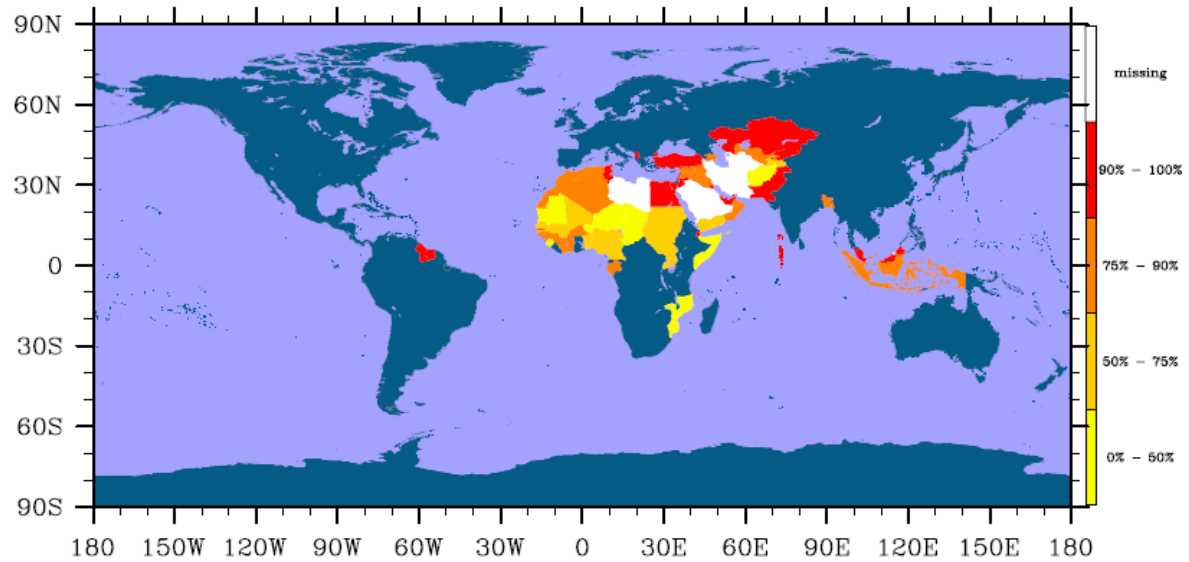
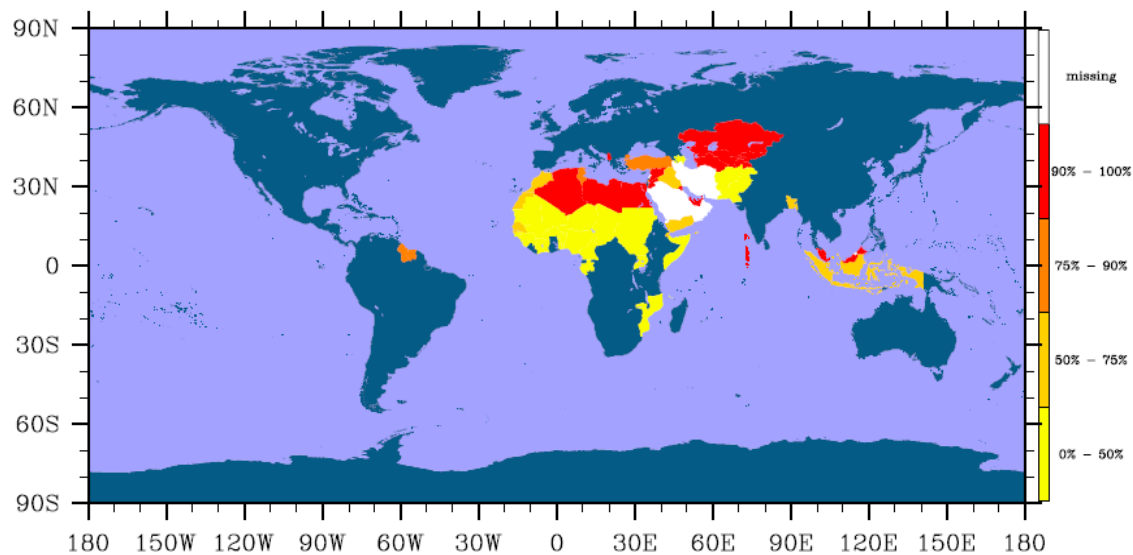


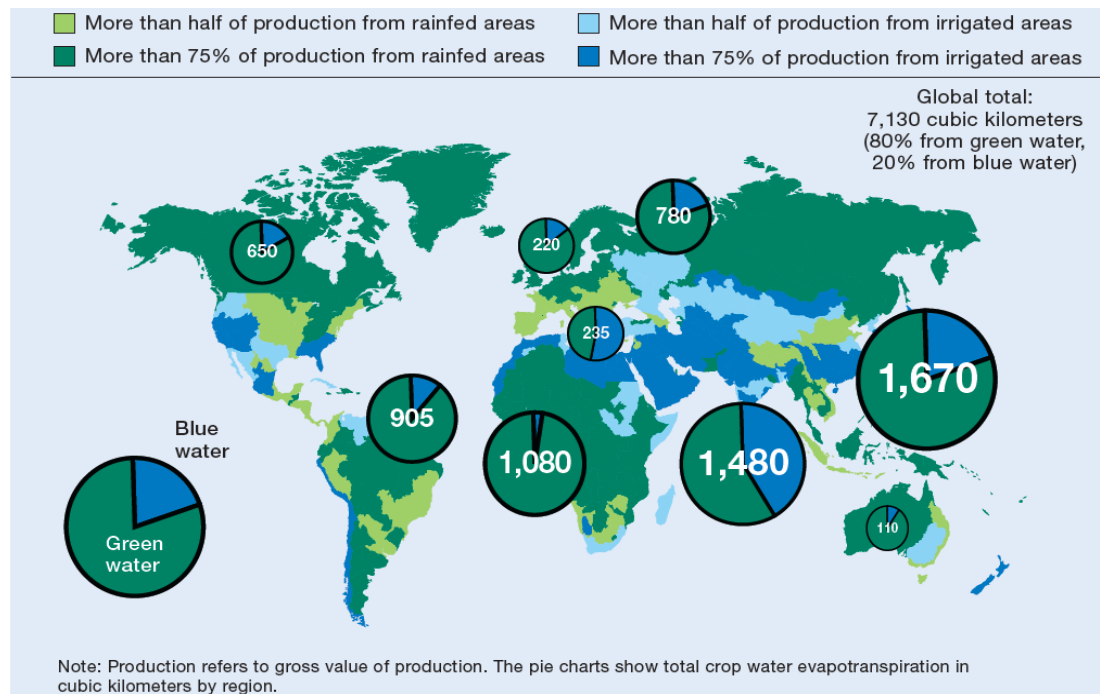
Figure 4: Pourcentage de la population ayant accès à un assainissement amélioré. (Source: Programme conjoint de surveillance OMS/UNICEF - www.wssinfo.org; accessible 14/08/2010)



3.3 *Le défi d'assurer l'équilibre entre la consommation d'eau et la production alimentaire*

La sécurité alimentaire et l'eau: Les objectifs de la sécurité alimentaire peuvent grandement influencer la sécurité de l'eau d'un pays. Dans la plupart des pays de l'OCI, la grande majorité de la consommation d'eau est dans l'agriculture (voir annexe 3, tableau 3). L'utilisation de l'eau dans la production alimentaire est très variable, reflétant les conditions environnementales (disponibilité de l'eau en particulier) ainsi que les conditions socio-économiques (y compris la densité de la population et les capacités institutionnelles).

Figure 5 : Les variations régionales de l'évapotranspiration dans l'agriculture pluviale et irriguée



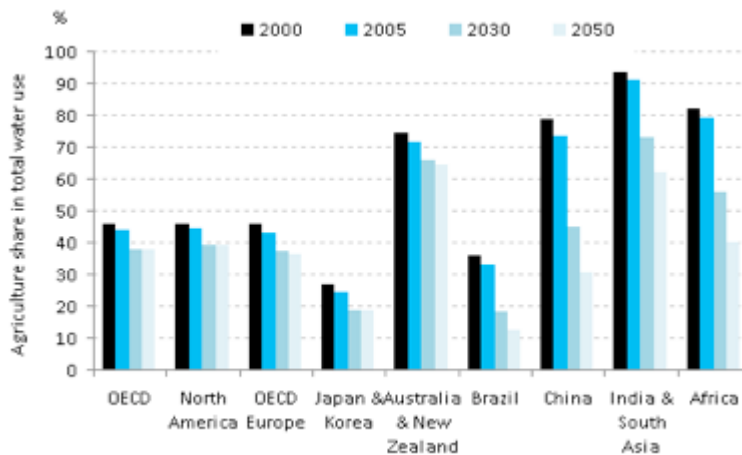
(Source: IWMI, 2006)

Alors que certains pays sont en mesure de s'appuyer principalement sur l'irrigation pluviale pour la production alimentaire (par exemple, le Gabon, la Gambie, la Sierra Leone et l'Ouganda), d'autres ont besoin d'irrigation avec des infrastructures de développement sophistiquées (par exemple l'Algérie, l'Égypte, la Libye, la Syrie et les Emirats Arabes Unis). Les pays d'Asie centrale utilisent plus de 90% de leurs ressources en eau dans l'agriculture irriguée. Ces différences sont amplement illustrées par la figure 5 et les données plus détaillées de l'OCI se trouvant à l'annexe 3 (voir les tableaux 7 et 8). Il en résulte de grandes différences entre les pays en termes d'exploitation du potentiel d'irrigation et de productivité. Les variations dans le rendement (kg/ha/an) pour les aliments de base comme le maïs, le riz et le blé dans les pays de l'OCI et en comparaison avec l'Australie, la Chine et les États-Unis (voir annexe 3, tableau 9), mettent en évidence de grandes différences qui sont une conséquence naturelle du climat, des conditions du sol et particulièrement de la gestion agricole et de la performance de l'irrigation. Ceci a des implications importantes pour l'autosuffisance alimentaire, les importations et les exportations alimentaires, et la vulnérabilité des économies.

L'intensification agricole: Avec les taux élevés actuels de croissance démographique dans de nombreux pays de l'OCI (voir annexe 3 tableau 10) le besoin d'intensifier la productivité agricole est important et les ressources en eau doivent être gérées de manière durable. Dans une récente étude de l'OCDE

(Organisation de Coopération et de Développement économiques)⁵, il est prédit qu'il y aura un changement dans la proportion d'eau utilisée dans le domaine de l'agriculture dans de nombreux pays de l'OCI à cause de l'industrialisation et d'autres aspects du développement économique (voir figure 6). A moins que ce soit accompagné d'innovations dans l'adoption de la technologie, les politiques et la gestion, la capacité de soutenir la production alimentaire sera limitée. Le développement du potentiel d'irrigation et l'accroissement de sa productivité sont des domaines importants d'opportunité permettant à l'OCI de partager les compétences, les innovations et les expériences.

Figure 6 Projection des retraits de 2000 à 2050: la part de l'agriculture dans les quantités totales d'eau consommées (Source: OCDE 2007).

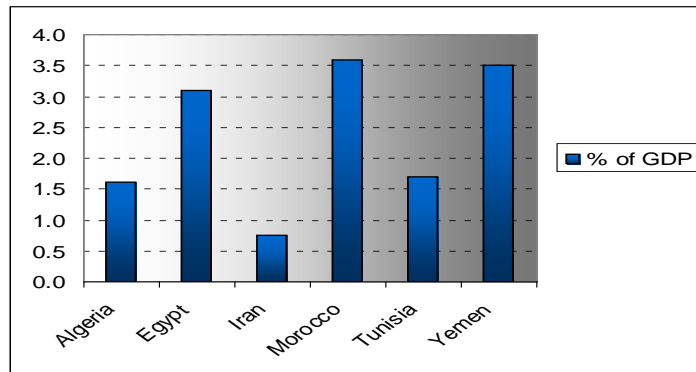


3.4 Le défi de l'accès au financement

Besoins majeurs d'investissements : La réalisation et la durabilité de la sécurité de l'eau dépendent autant des conditions économiques et de la capacité organisationnelle que de la disponibilité de l'eau. Les flux d'eau peuvent être modifiés à travers des systèmes de régulation des fleuves (par exemple des barrages,) ou augmentés (par exemple à travers la désalinisation ou le traitement et la réutilisation des eaux usées) (l'annexe 2 et les tableaux 2 et 3 donnent des détails de tout cela pour les pays de l'OCI). Cependant, le développement de telles infrastructures nécessite de grands investissements financiers et des fonds suffisants pour soutenir leur exploitation et leur gestion. En raison des disparités économiques entre les pays de l'OCI, il ya des différences notables dans les taux d'investissement ainsi que dans les sources de financement. Les niveaux des dépenses publiques sur l'eau sont difficiles à obtenir, mais les chiffres pour certains pays de la région MENA donnent un certain aperçu (voir figure 7).

⁵ OECD (2007). Perspectives de base de l'environnement. OCDE Paris

Figure 7: Dépenses publiques moyennes sur l'eau par rapport au PIB (2001-2005) (Source: Banque Mondiale, 2004,⁶ 2005,⁷ 2006,⁸ Conseil arabe de l'eau 2006⁹)



L'accès au financement : Certains pays de l'OCI sont en mesure d'accéder au financement par le biais des marchés internationaux pour soutenir l'investissement dans l'infrastructure, de plus en plus en partenariat avec le secteur privé. Les chiffres récents (donnés en annexe 3 du tableau 11) mettent en

évidence la participation de plus en plus importante du secteur privé dans de nombreux pays de l'OCI dans le développement des services de l'eau et de l'assainissement¹⁰. La mobilisation de fonds pourrait être sous forme d'obligations ou de prêts directs, avec des taux d'intérêt reflétant le risque perçu. Dans d'autres pays, le soutien par des prêts et des crédits émanant d'institutions financières multilatérales, telles que la Banque islamique de Développement (BID), la Banque Mondiale et les banques régionales, permet de faciliter le développement des services en charge de l'eau dans de nombreux domaines y compris la fourniture d'eau potable, l'assainissement, l'irrigation et le drainage. Dans plusieurs pays de l'OCI, les subventions des organisations d'aide ont été un important contributeur au développement de l'infrastructure de l'eau. Les pays de l'OCI figurant au tableau 1 sont parmi les 10 premiers bénéficiaires d'aide au niveau mondial en faveur du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en 2009.

⁶ Banque mondiale, 2004. Stratégie d'assistance en ressource d'eau aux Pays pour la République islamique d'Iran. Banque mondiale, Washington, DC

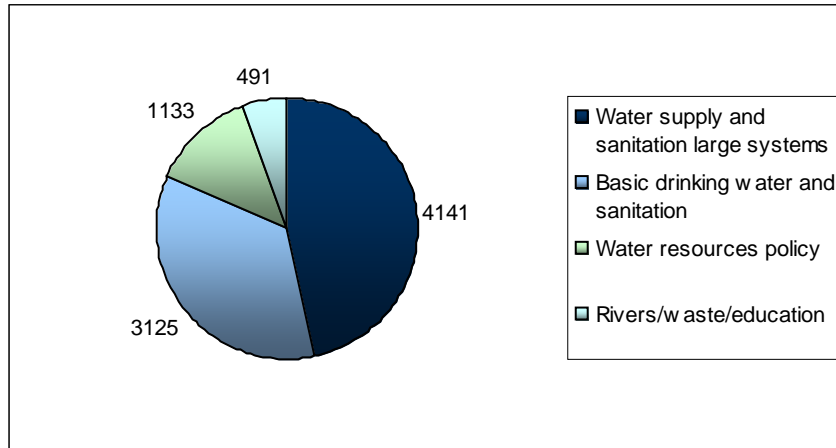
⁷ Banque mondiale, 2005. Rentabilité équité dans le secteur de l'eau de l'Egypte. Revue des dépenses publiques en Egypte. Projet rural, développement mondial, département de l'Eau et de l'environnement. MENA, Banque mondiale, Washington DC

⁸ Banque mondiale, 2006. République démocratique populaire d'Algérie, faire le meilleur usage de la manne pétrolière avec des normes élevées pour l'investissement public: Une Revue des dépenses publiques. Rapport n ° 36270-DZ, Projet, Banque mondiale, Washington, DC.

⁹ Conseil Arabe de l'Eau, 2006. Rapport régional MENA. Le Caire, AWC.

¹⁰ Pinsent Masons. 2010. Pinsent Masons, Annuaire de l'Eau 2010-2011. Pinsent Masons: Londres

Figure 8 Aide publique au développement à l'eau par sous-secteur selon les engagements pris en 2009 en dollars US (Source: OCDE, 2011)



La figure 8 illustre le fait que les plus grandes contributions du secteur de l'eau sont pour le développement de grands systèmes favorisant les populations urbaines. Ce sont souvent les populations rurales pauvres qui sont les moins servis par les investissements consentis dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

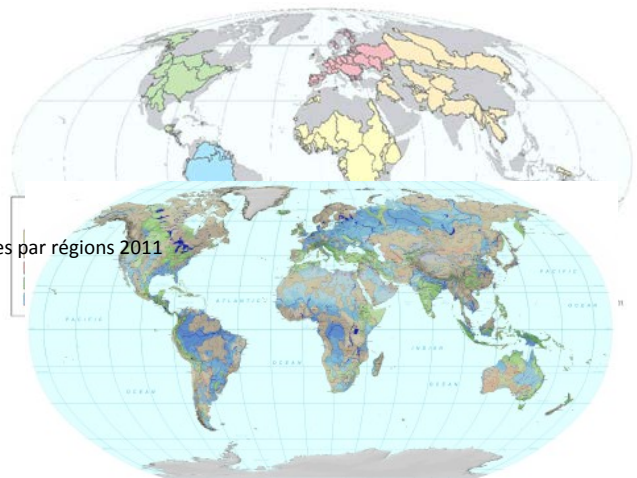
Tableau 1: Les principaux pays de l'OCI bénéficiaires d'aide publique au développement pour le secteur de l'eau en 2009

Engagements en millions de dollars US	Principaux pays bénéficiaires d'aide						
	Irak	Azerbaïdjan	Turquie	Burkina Faso	Tunisie	Yémen	Bangladesh
Donneurs							
Japon	390	352	287	17	1	1	1
Allemagne				22	23	22	
ALL		1		20		39	
France				1	174		
Espagne			11	1			
Institutions de l'UE			1	20			
Etats-Unis	85	1					1
AsDi							136
Royaume Uni							1
Autres	4			90		152	11

(Source: OECD 2011¹¹)

3.5 Le défi posé par les eaux transfrontalières

Les nappes aquifères et fleuves partagés :
Comme dans de nombreuses régions du monde, beaucoup des fleuves et de nappes sont de nature transfrontalière dans les pays de



¹¹ OCDE 2011. Coup d'œil sur l'aide au développement : statistiques par régions 2011 <http://www.oecd.org/dataoecd/59/5/42139479.pdf>

l'OCI (voir figure 9). Beaucoup de grands systèmes fluviaux tels que le Nil, le Gange/Brahmapoutre/Meghna constituent généralement une des ressources essentielles d'eau dans les pays concernés.

Alors que les eaux partagées peuvent apporter une coopération accrue entre pays voisins, elles peuvent aussi causer des tensions au sujet de l'attribution des quantités d'eau et le contrôle de la qualité de l'eau.

Figure 9 : Bassins fluviaux partagés (Sources: Université d'Etat de l'Oregon http://www.transboundarywaters.orst.edu/publications/atlas/atlas_html/interagree.html)

Figure 10 : Réserves d'eaux souterraines partagées (Sources: World-wide Hydrogeological Mapping and Assessment Programme <http://www.bgr.de/app/fishy/whymap/>)

Les pressions croissantes sur les ressources en eau : Il ya beaucoup de défis à surmonter pour la sécurité de l'eau, mais la nature et l'ampleur de ces menaces vont changer dans les prochaines décennies en réponse aux dynamiques socio-économiques et environnementales qui affectent à la fois le bien-être humain et la situation de l'eau. Dans un certain nombre de pays, le développement économique conduit directement à des changements dans la quantité et la qualité de l'eau. La salinité croissante des fleuves et des nappes aquifères en raison de l'exploitation excessive, de l'infiltration des eaux polluées et de l'évaporation causée principalement par le faible drainage pour l'irrigation, constituent une menace majeure pour des ressources naturelles hydrique de base.

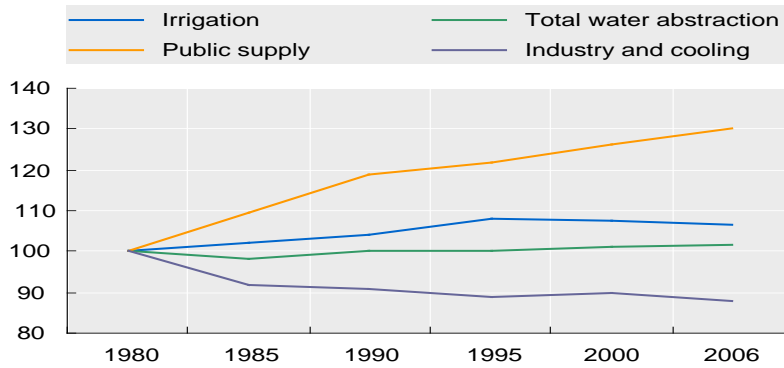
3.6 Le défi inhérent à la variation des environnements socio-économiques :

Le transfert de l'utilisation de l'eau de l'agriculture à l'industrie. Les politiques économiques dans de nombreux pays de l'OCI sont en train d'orienter progressivement la priorité vers le développement industriel et commercial, loin de l'agriculture. Ceci est susceptible de changer la nature de la demande en eau, tant en quantité qu'en localisation. Dans les pays de l'OCDE, plusieurs changements sont intervenus dans les formes de l'utilisation de l'eau au cours des vingt-cinq dernières années avec de plus grandes quantités utilisées dans les approvisionnements publics reflétant la croissance d'une population urbanisée et un secteur industriels beaucoup plus orienté vers les services (voir figure 11). À la lumière des tendances déjà montrées dans certains pays de l'OCI et les changements prévus au niveau des populations urbaines et rurales dans le cadre des prévisions faites à l'horizon 2025 (voir l'annexe 3 du tableau 10), il semble qu'il existe une pression pour passer de l'agriculture aux secteurs domestiques/industriels. En Malaisie par exemple, l'utilisation de l'eau à des fins domestiques représente 62%, tandis que l'industrie est à 21% et l'agriculture à 17%, respectivement (données 2007)¹². Il sera nécessaire d'augmenter l'efficacité

¹² Pinsent Masons ibid

de toutes les utilisations de l'eau mais plus particulièrement dans l'agriculture où les méthodes d'irrigation ne sont pas toujours efficaces. En milieu urbain, les pertes d'eau non payantes, notamment à travers les fuites ou l'utilisation non autorisée, devront être réduites.

Figure 11 : Abstractions de l'eau dans les pays de l'OCDE, Année 1980 = 100 (Source: OCDE 2010¹³)



L'augmentation de la demande en eau et de la production d'eaux usées en milieu urbain: Il a été constaté que toute amélioration du bien-être économique dans les pays partout à travers le monde conduit à une augmentation de la consommation d'eau par habitant. Ceci, ajouté aux augmentations importantes des populations urbaines (voir annexe 3, tableau 10), conduira à une demande croissante des services améliorés d'approvisionnement en eau et d'assainissement, tant en termes d'accroissement du volume d'eau fourni que du renforcement de la gestion des eaux usées. Ces changements nécessiteront des investissements beaucoup plus importants dans les infrastructures d'eau et d'assainissement, ainsi que de saines politiques et pratiques de gestion, notamment à travers l'amélioration et la mise en œuvre des règlements. La Banque mondiale, par exemple, estime que jusqu'à 8 milliards de dollars des Etats-Unis seront nécessaires pour le développement de l'approvisionnement en eau et du système d'assainissement à Dhaka au cours des 20 prochaines années¹⁴.

L'eau et la nutrition en mutation : L'amélioration des conditions économiques dans certains pays de l'OCI est déjà en train de mener à des changements dans le mode et la quantité de consommation alimentaire, tandis que dans d'autres, la malnutrition risque de s'aggraver en raison de la dégradation des sols et de l'eau affectant la production alimentaire. Dans les pays de l'OCI où les revenus sont en hausse, les régimes alimentaires sont en train de changer. C'est ainsi qu'on assiste à la baisse de la part des aliments de base, comme les céréales, les racines et les tubercules, au moment où celle de la viande, des produits laitiers et des oléagineux sont en hausse. Pour répondre à ces demandes, la pénurie d'eau, aussi bien économique que physique, doit être abordée à travers une

¹³OCDE Factbook 2010: Statistiques économiques, environnementales et sociales. OCDE, Paris

¹⁴Cité dans Pinsent Masons ibid

productivité agricole accrue et une innovation institutionnelle et technologique ainsi qu'un changement des mesures incitatives économiques telles que la réduction des subventions.

3.7 Le défi de l'évolution des climats physiques

Le changement climatique affectera de manière significative les ressources en eau: Au cours des prochaines décennies, la base des ressources en eau sera affectée par le changement climatique à un certain degré dans tous les pays. Les implications du changement climatique pour de nombreux pays sont encore mal comprises, mais les résultats présentés dans le 4^{ème} rapport^{15,16} du Groupe intergouvernemental sur le changement climatique (GIEC) indiquent que des changements significatifs ont affecté les ressources en eau dans de nombreux pays (voir l'illustration par région à l'annexe 3 figures 12-14). Alors que l'augmentation des précipitations est prévue à des latitudes plus élevées, dans d'autres régions telles que l'Ouest et le Nord de l'Afrique et l'Asie centrale, on s'attend à leur diminution¹⁷. De même, les modèles de changement climatique suggèrent une variabilité accrue du système des moussons en Asie, avec une augmentation des menaces d'inondations et sécheresses extrêmes. Les différentes études suggèrent que la montée croissante des températures moyennes, la variabilité et l'évolution de plus en plus marquées des précipitations, les changements dans les taux d'accumulation de la neige et de la fonte des glaciers, l'incidence accrue d'événements climatiques extrêmes, l'augmentation de l'évapotranspiration et la montée du niveau de la mer vont intensifier la pénurie d'eau et la dégradation actuelle des ressources dans de nombreuses zones. Ces impacts primaires provoqueront d'autres changements, notamment dans le volume et le calendrier des flux de l'eau de surface, les baisses de la recharge des eaux souterraines, l'augmentation de la salinisation des sols et des plans d'eau douce, et les changements dans la nature du sol qui affecteront tous les secteurs de l'utilisation de l'eau, en particulier l'agriculture. Par exemple, on estime que la montée du niveau de la mer à lui seul conduira à une perte massive de terres agricoles au Bangladesh et en Égypte et affectera les nappes phréatiques côtières au Koweït et au Qatar. La montée prévue du niveau de la mer estimée à 0,88 mètres pour les Maldives menace l'existence même de cet archipel¹⁸. Un rapport publié récemment par le Forum arabe pour l'économie et le développement

¹⁵ IPCC, 2007. Le changement climatique 2007: la base de la science physique. Contributions du Groupe de travail no.1 au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique. Eds. Solomon, S., D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B. Averyt, M. Tignor and H.L. Miller. Cambridge University Press: Cambridge, UK and New York, USA.

¹⁶ IPCC. 2008. Climate Change and Water. Ed Bates, B., Kundzewicz, Z.W., Wu, S., Palutikof, J. IPCC, Geneva

¹⁷ Milly et al. 2005. Global Pattern of Trends in Streamflow and Water Availability in a Changing Climate, *Nature*, 438 (7066): 346-350.

¹⁸ IPCC. 2007. *ibid*

(FAED))¹⁹ a indiqué que la région arabe est parmi les plus vulnérables dans le monde par rapport aux impacts potentiels du changement climatique.

Les conséquences du changement climatique ont de larges implications pour la gestion de l'eau. Certaines infrastructures d'eau existantes seront gravement touchées (par exemple la fermeture des champs de puits à cause de la salinité accrue des eaux souterraines, usines de dessalement inondées par la montée du niveau des mers, etc.) Afin de gérer les changements extrêmes le cas échéant, davantage de barrages sont nécessaires afin de stocker l'eau et réguler les flux. De l'eau de moins en moins disponible peut engendrer la dégradation de l'environnement et la concurrence entre les secteurs consommateurs d'eau, aussi bien dans les pays qu'à travers les frontières internationales où les ressources en eau sont communes. Une analyse complète des implications du changement climatique s'avère nécessaire, à l'instar du partage des expériences en termes de politiques d'adaptation, de gestion et d'utilisation de la technologie dans les pays de l'OCI.

4. La Vision de l'eau de l'OCI: un programme d'action commune pour assurer l'avenir de l'eau

La Vision de l'eau de l'OCI: travailler ensemble pour assurer l'avenir de l'eau

Apprendre à travers l'expérience de l'OCI. A l'avenir apportera plusieurs nouvelles dimensions au défi de garantir et de maintenir la sécurité de l'eau. A défaut d'entreprendre des actions aujourd'hui, beaucoup de pays membres de l'OCI pourraient être sévèrement touchés par l'aggravation des problèmes liés à l'eau, tels l'incidence accrue des sécheresses et des inondations, la dégradation de la qualité de l'eau et le manque de fiabilité de la production alimentaire. Aussi, un besoin évident se fait ressentir quant à la consolidation du développement des infrastructures de l'eau et de l'assainissement. Au sein de l'OCI, de nombreuses expériences de développement de politique hydraulique réussie, de gestion et d'application de la technologie peuvent être dénombrées (voir les encadrés 1 et 2 par exemples). L'amélioration de la gestion des ressources en eau, l'optimisation accrue de leur exploitation et le développement de moyens alternatifs d'approvisionnement, comme les eaux usées, recyclées²⁰ ou dessalées pour satisfaire la demande à la fois rurale et urbaine, sont autant de domaines où

¹⁹ AFED 2009. L'environnement arabe et le changement climatique: L'impact du changement climatique sur les pays arabes. AFED. Beyrouth, Liban.

²¹ Voir par exemple, Carr. et al. 2010. Réutilisation de l'eau pour l'agriculture irriguée en Jordanie : défis pour la durabilité des sols et le rôle des stratégies de gestion. Transactions Philosophiques de la Royal Society A. 338 : 5315-5321.

l'innovation est nécessaire. Il s'agit également de domaines où différents pays de l'OCI ont des expériences dont on peut tirer avantages. A travers cette Vision commune de l'eau et la promotion de la coopération et de la collaboration entre les Etats membres, une plus grande sécurité de l'eau peut être développée.

Encadré 1 Recyclage de l'eau en Jordanie

L'eau recyclée est d'un grand apport à l'équilibre de l'eau en Jordanie et est distribuée à environ 3400 exploitations agricoles dans le centre et le sud de la vallée du Jourdain. Elle constitue un plus à l'irrigation apportant à la fois de l'eau et des éléments nutritifs aux cultures. Cette pratique doit être gérée avec soin car dans de nombreux pays arides l'eau recyclée a plus de concentration en sel et en bore. Afin de protéger la santé humaine et l'environnement, des règles doivent être édictées et appliquées.



Ferme illustrant l'exploitation des eaux recyclées à Wadi Musa

Encadré 2 Régulateur des prestations de services en eau d'Abou Dhabi



Dans tous les pays, la régulation efficace et indépendante est importante pour le développement des services d'eau et d'assainissement. Le Bureau de Régulation et de Surveillance (BRC) de l'Émirat d'Abou Dabi est considéré comme très efficace qui adopte un processus de transparence et de consultation à chaque nouvelle étape dans l'élaboration et la mise en œuvre de réglementations (voire www.rsb.gov.ae pour exemples et plus de détails). Le BRC est régi par la loi n° (2) de 1998 relative à la régulation des secteurs de l'eau et de l'électricité dans l'émirat d'Abou Dabi, avec diverses amendements au cours des dernières années. Cet organisme a fait partie d'un ensemble coordonné d'organisations au sein de l'émirat en charge de la supervision du passage du secteur public au partenariat public privé dans les services

4.1 L'Objectif de la Vision de l'eau

De la Vision à l'Action. La Vision de l'eau de l'OCI est un pressant appel, le défi sera toutefois de la mettre en œuvre et d'obtenir des résultats. De nombreuses activités ont été menées sous la bannière de l'OCI pour favoriser la coopération et le développement dans les pays membres. Le programme d'Action Décennal

de l'OCI en est l'illustration la plus claire (voire annexe 1 pour l'introduction). Le PAD-OCI est un cadre pour l'action commune. Ce cadre adopté par les chefs d'Etats de l'OCI, en 2005 à la Mecque, sert de modèle pour un programme d'action. Les concepts clés de la solidarité et de l'échange réciproque servent d'éléments de structuration importants dans le développement d'un cadre de coopération pour l'eau. S'appuyant sur ces concepts, les activités initiales doivent être entreprises, à commencer par le développement et le renforcement des alliances entre les gouvernements, les institutions de recherche et d'enseignement, le secteur privé et les organisations de la société civile déjà impliqués dans le développement de l'eau dans les pays de l'OCI.

Vers une Vision perfectible. Les visions les plus fortes sont celles dont les objectifs spécifiques et emblématiques sont arrêtés dans des délais définis, ce qui crée un engagement politique et chez le public avec des objectifs mesurables. 'Saumon 2000' est un exemple d'une vision emblématique : Les Etats riverains du Rhin ont convenu en 1980 de nettoyer le système extrêmement pollué de telle sorte que le Saumon revienne à nouveau se reproduire à Mannheim (Allemagne) à l'horizon 2000. Les institutions en place et les accords ont facilité cette réalisation remarquable. Après des efforts intenses et un investissement important, cet objectif a été atteint avant 2000. Pour l'initiative du Bassin du Nil, la vision est "d'atteindre un développement socio-économique durable grâce à l'utilisation équitable et le profit tiré des ressources communes en eau du Bassin du Nil²¹". La Vision Africaine de l'Eau 2025 est celle "d'une Afrique exploitant et gérant de manière équitable ses ressources en eau pour réduire la pauvreté, promouvoir le développement socioéconomique et la coopération régionale, ainsi que pour protéger l'environnement"²².

Commencer petit à petit, viser haut. La Vision de l'eau de l'OCI : œuvrer ensemble pour assurer l'avenir de l'eau et sa mise en œuvre démarreront à petites pas, mais pas moins significatifs, de consolidation de la confiance et de l'expérience, de mise en place des mécanismes institutionnels et financiers et de démonstration de sa pertinence (voire encadré 3). Le succès permettra l'examen futur d'une coopération accrue, potentiellement encadrée par une vision ambitieuse de la sécurité de l'eau à travers l'OCI. Le cas de la coopération entre les pays du Bassin du Fleuve Sénégal (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal - tous membres de l'OCI) est un exemple à suivre. Afin de relever les défis de la gestion des bassins hydrographiques pour la navigation, la production d'énergie, la gestion de l'irrigation, l'approvisionnement en eau et l'intrusion de l'eau saline, les pays du bassin ont conjointement investi dans des infrastructures (par exemple les

²¹ www.nilebasin.org (accessed 10-4-2011)

²² Commission économique pour l'Afrique/ UN Water Africa. La Vision de l'eau de l'Afrique pour 2025 : Utilisation équitable et durable de l'eau pour le développement socioéconomique. <http://www.uneca.org/awich/AfricanWaterVision2025.pdf> (disponible 10-4-2011)

barrages de Mananthali et de Diama) et les administrent tout aussi conjointement pour la sécurité collective de l'eau.

Dans ce contexte, l'objectif initial de la Vision de l'eau de l'OCI est le suivante :

Stimuler la sécurité consolidée de l'eau dans les pays membres de l'OCI à travers la coopération dans :

- 1) la connexion des centres d'excellence au sein de l'OCI dans les sciences, les politiques, la gestion et le développement technologique liés à l'eau pour renforcer les capacités, partager et améliorer les connaissances**
- 2) L'identification des solutions aux problèmes de l'eau à travers un dialogue continu et un échange intense d'expériences, ainsi que par la promotion d'actions concrètes**
- 3) L'inscription des solutions aux problèmes de sécurité de l'eau dans les agendas nationaux et internationaux des dirigeants de l'OCI.**

4.2 Activités de mise en œuvre

Identifier les activités initiales. Il existe six grands domaines de développement nécessaires à la promotion de la sécurité de l'eau – sous l'appellation des 6 « In », soit : l'Information, l'Innovation, les Institutions, les Incitations, l'Investissement et l'Infrastructure. Tenant compte de ces derniers et en se basant sur les grands domaines décrits dans le Plan d'Action Décennal de l'OCI, les projets d'activités de 'démarrage' proposés sont les suivants :

- Echange et partage des connaissances
- Activités de collaboration entre les centres académiques de l'OCI dans la recherche ou dans l'appui à la politique et à la gestion
- Renforcement des capacités et développement de la sensibilisation
- Forums et Sommets

4.2.1 Echange et partage du savoir

Réseaux professionnels et centres d'expertise. Il existe de nombreux centres d'excellence à la fois pour la connaissance et la pratique de l'hydraulique au sein de l'OCI, dans les ministères, les établissements de recherche et d'enseignement, le secteur privé et la société civile. Dans le cadre de la coopération, des initiatives nationales spécifiques pourraient être soutenues afin de mettre en partage l'information et l'expérience disponibles dans les centres d'excellence et en collaboration avec les institutions des autres pays de l'OCI. Il pourrait s'agir d'un programme d'échanges liant les services urbains et les municipalités très performants avec leurs homologues dans les pays à faible couverture et normes moindres (jumelage, formation, échange de personnels, etc.) partageant à la fois l'ingénierie et les expériences de terrain. Un autre exemple pourrait

être celui du partage d'expérience et de l'apprentissage entre confrères qui serait facilité par les dirigeants du gouvernement local et porterait sur le développement économique, la distribution d'eau et le contact avec les groupes d'utilisateurs. D'autres exemples pourraient être mis en avant entre les agriculteurs qui ont adopté des pratiques d'irrigation efficaces pour pouvoir tirer la leçon des expériences réussies mais aussi des échecs. Un réseau de centres de connaissances pourrait être développé dans lequel les idées et résultats pourraient être rapidement partagés à la fois entre les différents pays et au sein du même pays. L'internet est un vecteur évident pour faciliter l'échange de connaissances et l'OCI pourrait développer activement la technologie de l'eau dans les zones cibles où les outils de gestion seraient rendus accessibles aux populations sans que celles-ci ne soient obligées de quitter leur collectivité.

4.2.2 Activités de collaboration

Domaines de collaboration. Beaucoup de domaines de collaboration possibles dans lesquels diverses organisations au sein de l'OCI pourraient travailler ensemble pour améliorer la sécurité de l'eau. Considérant les 6 "In" :

Information. Les précipitations et les débits sont toujours difficiles à prévoir et là où ils sont hautement variables ils deviennent plus ou moins imprévisibles. Pourtant dans de nombreux pays de l'OCI, la densité des stations de surveillance hydro-météorologiques est égale à moins de 5% de celle des pays riches jouissant d'un climat tempéré (et pas très variable). Améliorer la surveillance permet d'affiner la classification des systèmes hydriques, qui permet à son tour une gestion améliorée de l'eau. Il y a beaucoup d'autres domaines dans les pays de l'OCI, où une meilleure information faciliterait l'augmentation de la sécurité de l'eau, y compris l'utilisation accrue des données des capteurs satellitaires et des systèmes d'alerte à l'inondation basés sur le téléphone portable (voir encadrés 4 et 5) et ce en guise d'exemple.

Encadré 3 Moyen-Orient/Afrique du Nord : Système d'assimilation des données foncières contre les inondations

La disponibilité des données de l'Eau et du Climat est un problème dans de nombreux pays, raison pour laquelle, les décideurs ne disposent pas des informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées. L'imagerie satellitaire offre un moyen d'obtenir des données et avec les innovations récentes dans la technologie des capteurs, il est maintenant possible d'obtenir des mesures pour les stocks d'eau souterraines et de surface en utilisant le système GRACE. Les chercheurs du Centre International d'Agriculture Bio Saline à Dubaï, en partenariat avec la NASA et l'USAID, développent une modélisation de base régionale et nationale pour la région MENA, qui sera en mesure de fournir régulièrement des informations sur les flux d'eau. Ce système de modélisation MENA ADL peut être recoupé avec les informations obtenues à partir d'autres capteurs satellitaires afin d'élaborer des données sur l'usage agricole de l'eau, le potentiel d'irrigation et d'autres utilisations de l'eau liées à la terre

Encadré 4 **Bangladesh: Système d'alerte précoce contre les inondations**

Bangladesh : un système d'alerte aux inondations a été développé pour le pays. Les données sont fournies par le Centre Européen de Prévision Météorologique à Moyen Terme (CEPMMT) qui est introduit dans les modèles hydrologiques du Gange et du Brahmapoutre par l'Institut danois de l'hydraulique. L'information résultante est transmise aux organisations gouvernementales et non gouvernementales au Bangladesh. De là, les alertes se propagent le long des 'arborescences d'appel d'urgence sur le téléphone cellulaire' pour atteindre les zones reculées. Les programmes d'enseignement public, impliquant les chefs religieux, ont permis d'amorcer le déplacement spontané de la population elle-même et son bétail vers les hauteurs. Le système avait été utilisé avec succès à plusieurs occasions d'inondations réduisant les pertes en vie humaines et les dégâts économiques.

Innovation. Il existe de nombreux centres d'excellence, mais leurs résultats ne sont pas partagés et promus au sein de la communauté de l'OCI. Aussi, des lacunes cognitives demeurent pour comprendre et développer l'eau sous les nombreuses conditions naturelles et socio-économiques trouvées. La recherche collaborative pourrait être catalysée et mise en œuvre entre les centres dans les principaux domaines liés à l'eau (par exemple la gestion de la demande en eau, le dessalement, la réutilisation des eaux usées, l'utilisation de l'eau saumâtre et de drainage, les semences hybrides, le développement de scénarios d'avenir innovants, y compris le changement climatique et les changements démographiques, etc.). Par exemple dans certains pays, il existe des expériences pour utiliser les services bancaires mobiles (m-banking) pour la collecte des paiements des services d'eau et d'assainissement, ce qui est particulièrement utile pour les communautés rurales²³.

Encadré 5 **M-banking pour les services d'eau et d'assainissement**

Le service bancaire mobile est un système de paiement électronique relativement peu coûteux qui permet des transferts d'argent vers et à partir d'un compte électronique qui peut être consulté via un téléphone mobile ordinaire. Ce système exploite le réseau GSM en pleine expansion dans la plupart des pays. En 2009, la Société de l'Eau et de l'Assainissement Dar Es Salaam (DAWASCO) est devenu le premier utilisateur en Afrique à introduire le paiement des factures d'eau via le téléphone portable à travers des accords avec Vodacom et Zain. Les prestataires de service à travers le Kenya, le Ghana, la Zambie, le Rwanda et l'Ouganda ont adopté ce moyen de paiement. Cela peut offrir un moyen d'encourager l'investissement dans les services WSS ruraux qui sont actuellement sous-approvisionnés dans de nombreux domaines.

²³ Hope, R.A (2011) Systèmes d'eau intelligents. Rapport de projet au DFID Royaume Uni, Avril 2011. L'Eau Oxford Futures Programme (OWFP), Ecole de la Géographie et de l'Environnement, Université d'Oxford, Oxford.

Institutions. Il y a une grande diversité au niveau des institutions de gestion de l'eau au sein de l'OCI, certaines relevant du gouvernement central ou local tandis que d'autres dépendent du secteur privé ou de la société civile. Certaines solutions institutionnelles sont plus efficaces que d'autres. Une caractéristique commune est que les responsabilités de l'eau sont partagées entre un certain nombre de ministères et niveaux de prise des décisions. Dans certains pays de l'OCI, la gestion des ressources en eau et des services d'eau (par exemple les services WSS et l'irrigation), sont assurés par la même institution, tandis que dans d'autres, ils sont répartis entre différents départements, avec l'existence de risque avéré de conflit d'intérêts et de problèmes de coordination. Les approches institutionnelles qui s'appuient sur l'engagement communautaire – par exemple les comités de gestion de l'eau pour l'approvisionnement en eau et les associations d'usagers de l'eau pour la gestion de l'irrigation – se sont révélées être des composantes institutionnelles dans beaucoup de pays de l'OCI. Si ces approches sont novatrices, dont certaines s'appuient sur une longue tradition, souvent ancrées dans des valeurs partagées et des croyances anciennes (l'ancien système de l'Afghanistan *mirab*, de gestion à base communautaire et démocratique de l'irrigation, est un exemple intéressant). Développer des expériences dans lesquelles les expériences de gestion, de gouvernance et de politique sont échangées et les changements mis en œuvre et soutenus, dans les pays en collaboration, serait une étape importante vers la réalisation d'une plus grande sécurité de l'eau. Le renforcement des capacités est une stratégie capitale pour le développement institutionnel (5.2.3. ci-dessous). Ceci pourrait également être un domaine de développement pouvant encourager la coopération transfrontalière.

Mesures Incitatives. Les mesures incitatives sont à la base de la performance dans de multiples domaines de la gestion de l'eau et du développement (comme ils le font dans tous les autres domaines). Par exemple, la responsabilité publique améliore la performance du service de l'eau ; le prix à la consommation, dans une certaine mesure, détermine la demande en eau et réduit les pertes, la réglementation tarifaire améliore la gestion des infrastructures et réduit l'investissement inutile, et ainsi de suite. À travers l'OCI, il existe une immense expérience, à être partagée et des leçons (positives et négatives) à apprendre.

Infrastructure. Le déficit d'infrastructures de l'eau dans de nombreux pays de l'OCI est très grand. Par exemple, on ne compte qu'environ 30 jours de stockage réglementé sur les fleuves Indus et Gange entraînant des risques d'inondations accrues et de sécheresse, en aval du Pakistan et du Bangladesh. Ce qui est aux antipodes du fleuve Colorado aux Etats-Unis et du fleuve Murray-Darling en Australie, dont chacun possède plus de 2 ans de stockage, et le Nil en a 10. Dans de nombreux pays de l'OCI, une petite fraction seulement du potentiel hydroélectrique et de l'irrigation a été développée. Compte tenu des grandes

disparités dans l'accès à l'eau et l'assainissement, mises en évidence dans la section 3.2 (voir Figures 3 et 4 et tableau 4), une priorité clé est la promotion des investissements dans les services ruraux et urbains en particulier, pour les pays de l'OCI qui n'atteindront pas les Objectifs de Développement du Millénaire²⁴ ²⁵. Cela permettra d'améliorer la santé, la dignité et la productivité des pauvres et nécessitera une attention particulière pour l'Afrique. De même, l'investissement dans l'intensification et l'expansion de l'irrigation, afin d'augmenter la productivité agricole à travers l'OCI, selon les normes établies par les pays les plus performants (comme indiqué dans l'annexe 2 tableau 9), est une stratégie clé pour accroître la production alimentaire – au niveau national, régional et même mondial. Il existe une opportunité pour les pays de l'OCI, à identifier les lacunes des infrastructures importantes et à faire campagne ensemble pour combler ces lacunes en tant qu'impératif mondial pour le développement, la croissance et la stabilité. La maîtrise de l'expertise en ingénierie est nécessaire pour de nombreux projets et l'OCI pourrait apporter son appui à un réseau d'échange d'information pour soutenir la prise de décisions sur des projets complexes.

Investissement. L'investissement est nécessaire dans les autres créneaux ; l'information (par exemple les réseaux hydrométriques) ; l'innovation (par exemple en recherche et développement) ; les institutions (par exemple dans le renforcement des capacités) et, particulièrement dans les infrastructures, où l'investissement total nécessaire pour la sécurité de l'eau des pays de l'OCI sera en dizaines, sinon en centaines de milliards de dollars. L'investissement devrait être renforcé par la promotion de l'implication du secteur privé entre pays membres, travaillant avec les associations des chambres de commerce et d'industrie. Il peut s'agir d'une implication dans la distribution d'eau et l'assainissement (par exemple dans le partenariat du public/ privé de l'approvisionnement en eau en milieu urbain), dans l'irrigation (par exemple dans les prestations de service d'irrigation, en extension et dans le marketing et l'agro-industrie) ; dans l'hydro-électricité (par exemple la fabrication de matériel, la fourniture d'électricité indépendante, les marchés de l'énergie et le commerce du charbon). Il y a clairement un potentiel pour augmenter l'investissement public et privé au sein et entre les pays de l'OCI, et aussi pour promouvoir les investissements de l'extérieur de l'OCI.

4.2.3 Renforcement des capacités

Renforcement des capacités pour la sécurité hydrique. Il y a toujours beaucoup de domaines et différents créneaux dans lesquels les capacités peuvent être

²⁴ Les Nations Unies et la Ligue des Etats Arabes. 2010. Le Troisième Rapport Arabe sur les Objectifs de Développement du Millénaire 2010 et l'impact de la crise économique mondiale. Nations Unies : New York.

²⁵ Organisation Mondiale de la Santé. 2010. GLAAS 2010 : l'Evaluation mondiale annuelle de l'assainissement et eau potable. OMS: Genève.

renforcées, dans tous les établissements d'apprentissage, indépendamment de leur sophistication. Les modèles et les foyers sont nombreux et variés, mais pourraient consister, par exemple, à aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les organisations impliquées vont des concepteurs politiques, des planificateurs, des régulateurs, des gestionnaires de l'eau, des prestataires de service, des entrepreneurs, aux utilisateurs d'eau et aux organisations de soutien aux ONG. Il existe plusieurs façons de renforcer les capacités et divers domaines de développement des compétences. Pour lancer un programme de renforcement des capacités, les centres nationaux et régionaux d'excellence doivent être identifiés et désignés comme points focaux de l'OCI, dans les disciplines spécifiques de l'eau (par exemple la politique de l'eau, le droit, l'ingénierie, l'économie, la science, les données et informations, la gestion etc.) et jumelés ensuite avec les institutions en quête de soutien dans les pays où des déficits de capacités ont été identifiés (par exemple grâce aux bourses, aux échanges universitaires, à l'amélioration du curriculum etc.) Il serait particulièrement pertinent d'établir un programme visant à améliorer le rôle des femmes dans toutes les activités ci-dessus en reconnaissance du rôle culturel des femmes dans la fourniture et la sauvegarde de l'eau dans les pays de l'OCI.

4.2.4 Sommets et autres fora

Leadership politique. Comme organe suprême de l'OCI, la conférence Islamique au Sommet pourrait lancer la Vision de l'Eau de l'OCI, travailler ensemble pour un avenir de l'eau sécurisé et recevoir des rapports sur les projets mis en route. Ultérieurement, des sommets sur l'eau s'ensuivront. Organisés par intervalles de quelques années, ces sommets assureraient le leadership politique et un engagement à la Vision de l'eau de l'OCI. Ce serait également un moyen important pour fournir un puissant porte-voix à l'OCI sur les questions liées à l'eau auprès de la communauté internationale, promouvoir et contrôler les réalisations accomplies dans la résolution des problèmes hydriques. La tenue de forums plus spécialisés serait également utile pour les pays et les organisations, qui pourraient se rencontrer sur des programmes spécifiques (tels que l'assainissement, la performance des services d'eau, la productivité de l'irrigation).

5. Dispositions institutionnelles

S'appuyer sur les institutions existantes. La « Vision de l'eau de l'OCI : travailler ensemble pour un avenir de l'eau sécurisé » est proposée comme première étape pour construire un cadre de coopération à travers l'OCI. La création et le renforcement de cette collaboration seront un processus à long terme, étant donné que l'appropriation de la vision doit être assurée au préalable, une

stratégie claire développée, les actions spécifiques prévues mises en œuvre et les résultats obtenus. Le Département de la Science et de la Technologie du Secrétariat général de l'OCI, agira en qualité de Secrétariat intérimaire pour superviser et faire le suivi de la mise en œuvre de la Vision de l'eau de l'OCI et en constituera l'épine dorsale, à ce stade. Il présentera un rapport périodique à la Conférence Islamique des Ministres chargés de l'eau. Il sera également important d'établir une structure de gouvernance simple, pour créer un réseau bien coordonné d'organisations membres, qui soit inclusif, ouvert et flexible. La vision peut être affinée au fil du temps, pour être plus précise, étant donné que l'expérience de la coopération ne peut que renforcer la confiance et l'engagement.

5.1 Responsabilités

Appropriation collective et responsabilité. La Vision de l'eau de l'OCI doit être adoptée par la Conférence islamique des chefs d'Etat comme un engagement pour un avenir où tous les peuples de l'OCI, riches et pauvres, ont un accès fiable à l'eau et une maîtrise acceptable des risques de crises hydriques. La responsabilité première pour la réalisation de cet objectif incombe aux États membres de l'OCI eux-mêmes, car aucune organisation centrale ne peut faire cela. Cependant, les organes existants de l'OCI (telles que le Secrétariat) ont un rôle primordial pour soutenir, promouvoir et catalyser la réalisation de la vision, sans compromettre la souveraineté et la responsabilité, individuellement et collectivement, des Etats nations. La Banque islamique de développement, en tant que produit de l'OCI, aura aussi un rôle à jouer pour appuyer le programme d'activités. Il est important que l'appropriation généralisée collective et responsable de la Vision de l'OCI soit construit, et que l'objectif de sécurité de l'eau soit compris dans les maisons, fermes, écoles, villages, industries et villes – étant donné que la gestion de l'eau est finalement l'affaire de tous, et la responsabilité de tout le monde.

5.2 Précédents pertinents

Précédents pertinents. Pour les organisations internationales de nations en alliance, il y a peu de précédents de collaboration sous une «Vision de l'eau» à l'échelle de la collaboration proposée de l'OCI. Cependant, plusieurs «visions partagées» (voir annexe 3) sont des précédents qui méritent l'attention. Il existe différents modèles d'approche avec quelques organisations qui travaillent à un niveau particulier comme une alliance des ministres de l'eau (par exemple, les ministres de l'Eau de la Ligue arabe, le Conseil de coopération du Golfe), tandis que d'autres adoptent une plate-forme avec un éventail plus large de parties prenantes et des critères d'adhésion différents (par exemple le Conseil mondiale l'Eau, le Conseil arabe de l'eau). Ce dernier modèle pourrait inclure des OIG, ONG, chercheurs, représentants du secteur privé ainsi que des représentants de différents paliers des gouvernements. Deux institutions régionales qui ont une

pertinence significative et qui incarnent ces deux approches sont le Conseil des ministres africains chargés de l'eau et le Forum Asie Pacifique de l'eau. Ces institutions ont en commun une structure légère d'organisation se concentrant sur la facilitation des activités au sein d'une région géographique dans les domaines d'intérêt prioritaires, en exploitant les organisations existantes si possible.

Le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW). Le cadre institutionnel de l'AMCOW comprend:

- Le Conseil des ministres (le ministre responsable de l'eau de chaque pays membre)
- Le Comité exécutif (COMEX), avec un Président (actuellement l'Afrique du Sud), comprenant trois ministres de l'eau de chacune des sous régions. Le Comité exécutif assure que les décisions du Conseil soient mises en œuvre et est responsable de l'élaboration des programmes de travail / budgets à soumettre à l'approbation par le Conseil, mobilise le financement et supervise le secrétariat.
- Chacune des 5 sous régions (Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique centrale, Afrique du Nord et Afrique australe), est dirigée par un vice-président,
- Un Comité consultatif technique (CCT) pour conseiller le Comité Exécutif
- Le Secrétariat de l'AMCOW, basé à Abuja, au Nigeria et dirigé par un Secrétaire exécutif,
- Secrétariats Sous régionaux (pour chaque sous région), généralement logé dans une communauté économique régionale, pour coordonner les activités sous-régionales.

Le Forum Asie Pacifique de l'eau (APWF). Le cadre institutionnel de l'APWF comprend:

- Le Sommet L'eau, avec des réunions au sommet tous les 3 ans, représentations de haut niveau des gouvernements, industries et autres intervenants clés.
- Le Forum, dirigé par un président, avec diverses catégories de membres, y compris les gouvernements, les ONG, la société civile, les partenaires en eau des pays, les banques régionales / de développement, les universitaires, les organisations régionales et les organisations internationales.
- Le Conseil d'administration, comprenant un président, des vice-présidents, les représentants des organisations membres et des organisations principales œuvrant dans les domaines prioritaires.
- 5 sous régions (Asie centrale, Asie du Nord-est, Asie du Sud, Asie du Sud-est, Océanie et le Pacifique)
- 17 centres de connaissances régionales interconnectés.

- Un Secrétariat
- Les thèmes prioritaires: financement de l'eau et développement; gestion des catastrophes liés à l'eau; l'eau pour le développement et les écosystèmes.
- Les approches d'activité incluent: développement des connaissances et des leçons; renforcement des capacités locales; renforcement de la sensibilisation du public; suivi des investissements et des résultats et soutien au Sommet et au forum.

5. La voie à suivre

D'une proposition à une Vision de l'OCI sur l'eau. Ce projet de la Vision sur l'eau a été élaboré sur la base des discussions de la première réunion, tenue en mai 2010 à Dubaï, du Groupe des experts en charge de la Vision de l'OCI sur l'eau, venant de plusieurs institutions et pays de l'OCI. Beaucoup d'informations précieuses et d'expériences ont été partagées lors de cette réunion et incluses dans le présent projet. Le processus de transfert du projet de Vision du Groupe d'experts au sommet de l'OCI à travers le Secrétariat de l'OCI exige un examen attentif. Il existe vraisemblablement des précédents de ce genre et le Secrétariat de l'OCI est mieux placé pour déterminer ce qui doit être fait.

6.1 Développer une appropriation

Vers un plan d'actions précoces. Les domaines prioritaires pour les premières activités seront mieux déterminées par une large consultation; cela peut inclure des domaines d'intérêt déjà soulignés, comme l'approvisionnement en eau et l'assainissement; la productivité de l'eau; le développement institutionnel et l'élaboration des politiques. Le Forum Asie Pacifique de l'eau a choisi le financement de l'eau, la gestion des catastrophes et l'eau pour le développement et les écosystèmes comme domaines prioritaires de collaboration et de développement. Afin de faciliter les discussions, un plan d'action illustratif est présenté ici pour le court et moyen terme, définissant les activités possibles pour aller de l'avant dans la réalisation de la Vision de l'OCI sur l'eau. Ces activités doivent être pratiques, pour renforcer la confiance et l'engagement à la vision, et réalisables. Elles doivent également fournir des résultats qui démontrent la valeur de la Vision de l'OCI.

6.2 Plan d'action illustratif

Actions précoces possibles. La création et le renforcement de la collaboration et de la coopération entre les pays de l'OCI sera un processus à long terme, comme l'appropriation de la vision doit être développée, il faut élaborer une stratégie claire, concevoir et mettre en œuvre des actions spécifiques et obtenir des résultats. Cela va créer un «cercle efficient» qui renforcera l'engagement et

l'appropriation. Pour commencer, il faut des actions initiales et des résultats réalisables à court et moyen terme pour jeter rapidement des bases solides. Celles-ci pourraient comprendre ce qui suit:

Année 0:

- Adoption de la Vision de l'OCI par le Groupe d'experts, suivi d'une réunion à participation non limitée des hauts fonctionnaires des États membres et une Conférence des ministres responsables de l'eau et le Sommet de l'OCI
- Désigner une organisation intérimaire pour superviser le développement des institutions et les programmes d'activités.

Année 1:

- Établir un Secrétariat de la Vision sur l'eau
- Développer une stratégie de financement et des mécanismes pour soutenir les activités.
- Enquêter sur les initiatives politiques, les capacités de recherche et de formation et les opportunités au sein des États membres
- Établir 2 à 3 groupes d'experts pour entreprendre des activités bien déterminées (par exemple l'approvisionnement en eau en milieu rural, les services publics urbains, l'assainissement, la productivité de l'irrigation; la législation et la politique relatives à l'eau; la surveillance hydrométrique).
- Élaborer et commencer à mettre en œuvre un programme technique pour appuyer le mandat de la Vision
- Soutenir la création de partenariats entre les organisations
- Préparer la 1ère Conférence de l'OCI sur la Vision dans le domaine de l'eau, pour renforcer l'appropriation et l'engagement envers la stratégie et le programme de mise en œuvre de la Vision sur l'eau
- Convenir sur des objectifs de tous les États membres pour appuyer les activités prioritaires telles que l'accès amélioré à l'eau et à l'assainissement.

Année 2:

- Tenir la 1ère conférence sur la Vision de l'eau avec des ateliers parallèles (discussions sur le programme de mise en œuvre, «intermédiation» entre les pays, solidarité)
- Mettre en place d'autres groupes experts et comités ad hoc
- Rendre opérationnel un solide ensemble d'activités impliquant divers groupes d'experts.

Année 3:

- Présenter un rapport sur les progrès réalisés au Sommet de l'OCI.

- Organiser de nombreuses manifestations scientifiques, politiques et de gestion de l'eau et soutenir la participation à ces manifestations
- Établir une reconnaissance régionale et internationale comme une ressource permanente pour les pays membres de l'OCI et le secteur.

6. Conclusions

L'initiative prise par l'OCI pour développer une vision commune de l'eau dans un domaine de préoccupation aussi importante est une forte initiative. L'adoption de cette initiative et le développement des activités de soutien favorisera une plus grande coopération et collaboration entre les États membres assurant que les riches savoirs et expériences disponibles au sein de la communauté puissent être partagés. Grâce à son engagement de tous les membres de l'OCI pour cette vision, il y a de réelles possibilités de faire face à bon nombre des défis présents et futurs auxquels sont confrontés les peuples musulmans en matière de sécurité de l'eau.

Annexe 1 Introduction au Programme d'Action décennal de l'OCI

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE AU SOMMET

Makkah Al-Moukarramah- Royaume d'Arabie Saoudite

5-6 Dhul Qa'dah 1426 h 7-8 Décembre 2005

Introduction

Le monde musulman est confronté à de graves défis politiques, socio-économiques, culturels et scientifiques qui ont des conséquences incalculables au niveau de l'unité, de la sécurité et du développement des Etats membres. Pour relever tous ces défis, nos Etats n'ont pas d'autre choix que de joindre leurs efforts et de prendre les initiatives capitales qu'appelle la situation. Il est de leur devoir d'entreprendre des actions concertées dans le cadre de l'Organisation de la Conférence islamique et en ayant à l'esprit les valeurs et les idéaux qu'ils ont en partage pour pouvoir apporter ainsi leur concours au renforcement de la stabilité et de la paix dans le monde, rendre à la Oumma islamique son aura et son prestige d'antan et l'habiliter à assumer de nouveau son rôle de naguère, celui d'une nation éprise de paix et prêchant la concorde, la modération éclairée et la tolérance. Conscient des lourds défis auxquels la Oumma islamique se trouve confrontée et du caractère périlleux de l'étape qu'elle traverse aujourd'hui, soucieux de sortir la Oumma de sa situation actuelle pour l'engager sur une nouvelle voie celle qui mène à une solidarité et un bien être accrus, soucieux également de surmonter les crises et de concrétiser les ambitions et les objectifs cruciaux de l'OCI, le Serviteur des Deux Saintes Mosquées le Roi Abdullah Bin Abdelaziz s'était adressé aux masses de pèlerins rassemblées à Makkah pour la fête de l'Aid Al Adha en 1425H, en invitant les dirigeants de la Oumma à se réunir à makkah Al Moukarramah dans le cadre d'une session extraordinaire de la Conférence islamique au Sommet en vue de délibérer sur les problématiques de la solidarité et de l'action islamique commune.

En prélude à cette conférence extraordinaire, le Serviteur des Deux Saintes Mosquées a pris l'initiative de convier les oulémas et les penseurs de la Oumma à se réunir à Makkah pour se pencher sur la situation de la Oumma, ébaucher une série d'approches et de concepts et suggérer les réponses les plus appropriées aux défis lancés à la Oumma dans les divers domaines. C'est ainsi qu'une brillante élite d'oulémas et de penseurs venus de plusieurs contrées s'est réunie à Makkah Al Moukarramah du 5 au 7 Chaabane 1426H (9-11 septembre

2005) dans le but d'examiner les défis à relever par la Oummah islamique aux plans idéologique, culturel, politique, médiatique, économique et du développement et de faire des recommandations pour les affronter efficacement.

Sur la base des approches et des recommandations des oulémas et des penseurs, conscients de la possibilité pour la Oummah de reprendre son essor, soucieux d'accomplir des avancées concrètes dans le raffermissement de la solidarité islamique et d'amener les Musulmans à parler d'une seule voix, et dans but de mettre en évidence l'image authentique et les valeurs de tolérance propres à l'islam ainsi que ses approches civilisationnelles, nous avons arrêté un programme d'action décennal qui passe en revue les principaux défis et enjeux idéologiques, culturels, politiques, économiques et de développement, qu'affronte l'islam contemporain, ainsi que les voies et moyens permettant de les affronter de manière réaliste et objective, afin de faire de ce programme d'action un programme réalisable et applicable par tous les Etats membres de l'Organisation de la Conférence islamique.

Au plan idéologique et politique, des questions aussi importantes que l'enracinement des valeurs de modération et de tolérance, la lutte contre l'extrémisme, la violence et le terrorisme, l'islamophobie, le renforcement de la solidarité et de la coopération entre les Etats membres et la prévention des conflits entre eux, la cause de la Palestine, les droits des minorités et communautés musulmanes, le rejet des sanctions unilatérales, appellent un engagement renouvelé et l'adoption de stratégies efficaces. Dans ce contexte, une attention particulière doit être accordée à l'Afrique qui est la région la plus affectée par la pauvreté, les maladies, l'analphabétisme, la famine et le poids de la dette.

Au plan économique et scientifique, la Oummah doit s'efforcer de passer à la vitesse supérieure en termes de développement et de croissance, ce à quoi la prédisposent ses fabuleuses ressources et potentialités économiques. A cette fin, la priorité devra être accordée au renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, à l'accroissement du volume des échanges commerciaux intra OCI, à l'éradication de la pauvreté dans les Etats membres de l'OCI et plus particulièrement dans les zones affectées par les conflits, de même qu'aux problèmes inhérents à la mondialisation, à la libéralisation de l'économie, à l'environnement, aux sciences et à la technologie. A cet égard, une attention particulière doit être accordée à l'Afrique qui est la région du monde la plus gravement affectée par la pauvreté, les maladies, l'analphabétisme et le fardeau de la dette.

Concernant l'éducation et la culture, il est également impératif de prendre à bras-le-corps les problèmes de l'analphabétisme et de la mauvaise qualité de

l'enseignement et de lutter contre les dérives intellectuelles et idéologiques. Au plan social, il s'agit d'accorder l'intérêt requis aux droits des femmes, des enfants et de la famille.

L'OCI est ainsi appelée à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la nouvelle vision et des nouvelles ambitions du monde musulman. Dans ce contexte, l'Organisation devra, avec l'appui des Etats membres, s'engager dans un processus de réforme, afin de se donner les moyens de répondre aux aspirations de la Oummah au 21^{ème} siècle.

Pour concrétiser cette nouvelle vision et assurer à la Oummah un avenir plus radieux, plus florissant et plus digne d'elle, Nous, Souverains, Chefs d'Etat et Chefs de Gouvernement de l'Organisation de la Conférence islamique, avons décidé d'adopter le Programme d'Action Décennal suivant, de veiller à sa mise en œuvre immédiate et de prendre date pour procéder à son évaluation à mi-parcours.

Annexe 2 Comité consultatif de l'OCI sur l'Eau

No	Nom	Fonction	Pays	Email
1.	Dr. Ibrahim Mammadzadeh	ASPI Consulting Engineers, Inc. 14 Abbas Sahhat Street, Baku 1007, Azerbaijan Tel: ++ 994 12 495 1130 Fax: ++ 994 12 495 1247 Ligne direct: ++ 994 12 441 3463 Cell: ++ 994 50 378 0821 Email: ibrahim@aspi.az	République d'Azerbaïdjan	ibrahim@aspi.az
2	Prof. Amadou Hama Maiga	Directeur Général Institut International du Génie Hydrolique et Environmental Rue de la Science 01 BP 594 Ouagadougou, Burkina Faso Tel: +226 50492811, +226 50492815 Fax: 226 50492801	Burkina Faso	amadou.maiga28@yahoo.fr amdou.hama.maiga@2ie.edu.org
3.	Dr. Mahmoud Abu-Zeid	Président Arab Water Forum Cairo, Egypt Tel: +(202) 2404 3079 Fax: +(202) 2404 3068	République Arabe d'Egypte	president@arabwatercouncil.org
4.	Mdm. Erna Witoelar	Ambassadeur Spécial de l'ONU, pour les OMDs en Asie-Pacifique Co. Chair, Asia Pacific Water Forum /Kehati	République d'Indonésie	Erna@witoelar.com cecy_subroto@yahoo.com

		Indonesia Biodiversity Foundation		
5.	Dr. Homayoun Motiee	Directeur RCUWM-Tehran Regional Centre on Urban Water Management-Tehran (under the auspices of UNESCO) Web: www.rcuwm.org.ir Adresse: N. 1, Zafar St., Kargozar St., Shahrsaz St., Teheran- Iran Tel : +98-21-22911027 , 22911028 Fax: +98-21-22911027	République Islamique d'Iran	motiee@rcuwm.org.ir
6.	S.E. Mr. Fawzi Sultan	Président, International Center for Biosaline Agriculture (ICBA) Board P.O. Box 14660, Dubai, United Arab Emirates	Etat du Koweït	fawzi@fandnconsultancy.com fawzialsultan@hotmail.com
7.	Datuk Ir. Keizrul Abdalla	Président de la Malaysian Engineers Association Tel: +603 8921 0800 Fax: +603 8921 0801\0802	Malaisie	keizrul@gmail.com
8.	Dr. Mohamed Ould Merzoug	Haut Commissaire Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Senegal (OMVS) Street/ 46, RUE CAMOT PO Box:B.P 3152 Postal Code: City:DAKAR Pays: SENEGAL Telephone: 00221 82331783 Fax: 00227 822 01 63	République Islamique de Mauritanie	omvssphc@omvs.org fbedre@yahoo.fr

9.	Dr. Omar Kabbaj	Conseil de sa Majesté le Roi du Maroc President Honoraire de la Bankque Africaine de Développement Membre, UNSG's Advisory Board on Water and Sanitation (UNSGAB)	Royaume du Maroc	omarkabbaj@yahoo.com
10.	Dr. Adnan Al-Saati	Asst. Director General CDMM Riyadh, Kingdom of Saudi Arabia Tel: +966-1-412-1222 (ext.298)	Royaume d'Arabie Saoudite	aalsaati2004@yahoo.com
11.	Professeur Cheikh Bécaye Gaye	Département de Géologie Faculté des Sciences et Techniques Université Cheikh Anta Diop Dakar, Sénégal Tel +221774257136 Tel +221 338609281	République du Sénégal	cheikhbecayegaye@gmail.com cheikhbecayegaye@yahoo.fr
12.	M. Salman Salman	Lead Counsel and Water Law Adviser, Legal Vice Presidency The World Bank	République du Soudan	salmanmasalman@gmail.com ssalman@worldbank.org
13.	M. Sulton Rahimov,	First Deputy minister, Ministry of Melioration and Water Resources Republic of Tajikistan Dushanbe, ul. Shamsi 5 / 1 Tel.: (992 37) 235 55 89	Republic du Tadjikistan	sulton30@mail.ru
14.	Mme. Asli Oral	Chef du Département Regional and	République de Turquie	aoral@mfa.gov.tr

		Transboundary Waters Ministry of Foreign Affairs Ankara, Republic of Turkey Tel: +90-312-292-16-32 Fax: +90-312-287-16-48		
15.	Mdm. Maria Mutagamba	Minister Ministry of Water & Environment Plot 21/28 Port Bell Road, Luzira P.O. Box 20026 Kampala Uganda Tel: 256 41 342931/3 Fax 256 41 230891	République d'Ouganda	maria.mutagamba@mwe.g o.ug priscus22@yahoo.ca

Annexe 3 Données d'appui à la vision de l'eau de l'OCI

Tableau 2

Ressources naturelles en eau des pays de l'OCI

1960-2010	Hauteur moyenne de précipitation (mm/an)	Eau de surface: Production interne (10 ⁹ m ³ /an)	Eau souterraine Production interne (10 ⁹ m ³ /an)	Eau de surface : Total de ressources renouvelables externes (effectives) (10 ⁹ m ³ /an)	Ressources en eau : Total des renouvelables externes (effectives) (10 ⁹ m ³ /an)	Ressources en eau : Total des renouvelables (effectives) (10 ⁹ m ³ /an)	Ressources en eau : Total des renouvelables par habitant (m ³ /hab/an)	Capacité totale du barrage (km ³)
Afghanistan	327			10	10	65	2389	
Albanie	1485	23.05	6.2	14.8	14.8	41.7	13268	0.56
Algérie	89	9.76	1.487	0.39	0.42	11.67	339.5	6.01
Azerbaïdjan	447	5.955	6.51	26.56	26.56	34.68	3972	21.5
Bahrayn	83	0.004	0	0	0.112	0.116	149.5	0
Bangladesh	2666	83.91	21.09	1106	1106	1211	7569	20.3
Bénin	1039	10	1.8	16.09	16.09	26.39	3047	0.04
Brunei Darussalam	2722	8.5	0.1	0	0	8.5	21684	0.05
Burkina Faso	748	8	9.5	0	0	12.5	820.5	5.1
Cameroun	1604	268	100	12.5	12.5	285.5	14957	15.33
Tchad	322	13.5	11.5	28	28	43	3940	
Comores	900	0.2	1	0	0	1.2	1412	
Cote d'Ivoire	1348	74	37.84	4.3	4.3	81.14	3941	38.1
Djibouti	220	0.3	0.015	0	0	0.3	353.4	
Egypte	51	0.5	1.3	55.5	55.5	57.3	702.8	169
Gabon	1831	162	62	0	0	164	113260	0.22
Gambie	836	3	0.5	5	5	8	4819	
Guinée	1651	226	38	0	0	226	22984	1.88
Guinée-Bissau	1577	12	14	15	15	31	19683	0
Guyana	2387	241	103	0	0	241	315858	

Indonésie	2702	2793	455	0	0	2838	12483	15.8
Iran (Rép. Islamique d')	228	97.3	49.3	9.015	9.015	137.5	1876	31.61
Iraq	216	34	3.2	40.33	40.41	75.61	2512	139.7
Jordanie	111	0.485	0.45	0.165	0.255	0.937	152.7	0.27
Kazakhstan	250	69.32	6.1	34.19	34.19	109.6	7061	88.75
Kuwait	121	0	0	0	0.02	0.02	6.852	
Kirghizstan	533	46.46	13.69	-25.87	-25.87	23.08	4263	21.5
Liban	661	4.1	3.2	-0.297	-0.297	4.503	1074	0.23
Jamahiriya Arabe Libyenne	56	0.2	0.5	0	0	0.6	95.33	0.39
Malaysia	2875	566	64	0	0	580	21470	
Maldives	1972	0	0.03	0	0	0.03	98.36	0
Mali	282	50	20	40	40	100	7870	13.62
Mauritanie	92	0.1	0.3	11	11	11.4	3546	0.89
Maroc	346	22	10	0	0	29	917.5	16.09
Mozambique	1032	97.3	17	116.8	116.8	217.1	9699	64.47
Niger	151	1	2.5	30.15	30.15	33.65	2288	0.1
Nigeria	1150	214	87	65.2	65.2	286.2	1893	44.17
Territoires Palestiniens Occupés	402	0.072	0.74	0.015	0.025	0.837	201.8	0
1960-2010	Hauteur moyenne de précipitation (mm/an)	Eau de surface : production interne (10 ⁹ m ³ /an)	Eau souterraine production interne (10 ⁹ m ³ /an)	Eau de surface : Total des ress. renouvelables (effectives) (10 ⁹ m ³ /an)	Ressources en eau : Total des renouvelables externes (effectives) (10 ⁹ m ³ /an)	Ressources en eau : total des renouvelables (effectives) (10 ⁹ m ³ /an)	Ressources en Eau : Total des renouvelables par habitant (effectives) (m ³ /hab/an)	Capacité totale du barrage (km ³)
Oman	125	1.05	1.3	0	0	1.4	502.7	0.09
Pakistan	494	47.4	55	170.3	170.3	225.3	1273	23.36
Qatar	74	0	0.056	0	0.002	0.058	45.28	

Arabie Saoudite	59	2.2	2.2	0	0	2.4	95.23	0.84
Sénégal	686	23.8	3.5	13	13	38.8	3177	1.6
Sierra Leone	2526	150	25	0	0	160	28777	0.22
Somalie	282	5.7	3.3	8.7	8.7	14.7	1647	0
Soudan	416	28	7	34.5	34.5	64.5	1560	8.8
Suriname	2331	88	80	34	34	122	236893	
Rép. Arabe Syrienne	252	4.288	4.844	8.34	9.67	16.8	791.4	19.65
Tadjikistan	691	63.3	6	-50.32	-50.32	15.98	2338	28.97
Togo	1168	10.8	5.7	3.2	3.2	14.7	2276	1.711
Tunisie	207	3.1	1.495	0.3	0.4	4.595	451.9	2.55
Turquie	593	186	69	-12.24	-13.44	213.6	2890	651
Turkménistan	161	1	0.36	23.36	23.36	24.72	4901	2.89
Uganda	1180	39	29	27	27	66	2085	0.01
Emirats Arabes Unis	78	0.15	0.12	0	0	0.15	33.44	0.12
Ouzbékistan	206	9.54	8.8	34.07	34.07	50.41	1854	19
Yémen	167	2	1.5	0	0	2.1	91.64	0.46

Source: FAO Aquastat <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/main/index.stm> (Informations obtenues le 17/08/2010)

Tableau 3 Total des eaux prélevées et des eaux produites et leur utilisation dans les différents secteurs (dernières données disponibles)

Pays	Total des prélèvements d'eau (total des secteurs) (10 ⁹ m ³ /an)	Eaux dessalées produites (10 ⁹ m ³ /an)	Eaux usées traitées et réutilisées 10 ⁹ m ³ /an)	Prélèvement d'eau pour l'agriculture en % du prélèvement d'eau total (%)	Prélèvement d'eau pour les municipalités en % du prélèvement d'eau total (%)	Prélèvement d'eau pour les industries en (%) du prélèvement d'eau total (%)
Afghanistan	23.26	0	0	98.19	1.806	0
Albanie	1.71	0	0	61.99	26.9	11.11
Algérie	6.07	0.017	0	64.91	21.91	13.18
Azerbaïdjan	12.21	0	0.161	76.41	4.267	19.33
Bahrayn	0.3574	0.1024	0.0163	44.54	49.78	5.68
Bangladesh	35.87	0	0	87.82	10.04	2.147
Bénin	0.13	0	0	45.38	31.54	23.08
Brunei Darussalam	0.092	0	0	n/d	n/d	nd/
Burkina Faso	0.8	0	0	85.25	13	0.75
Cameroun	0.99	0	0	73.74	18.18	8.081
Tchad	0.23	0	0	82.61	17.39	0
Comores	0.01	0	0	47	48	5
Cote d'Ivoire	0.93	0	0	64.52	23.66	11.83
Djibouti	0.019	0.0001	0	15.79	84.21	0
Egypte	68.3	0.1	2.971	86.38	7.76	5.857
Gabon	0.12	0	0	41.675	50	8.33
Gambie	0.0306	0	0	65.36	22.88	11.76
Guinée	1.51	0	0	90.07	7.947	1.987
Guinée-Bissau	0.175	0	0	82.29	13.14	4.571
Guyana	1.64	0	0	97.56	1.829	0.6098
Indonésie	82.78	0.0187	0	91.33	7.997	0.6765
Iran (Rép. Islamique d')	93.3	0.2	0	92.18	6.645	1.179
Iraq	66	0.0074	0	78.79	6.515	14.7
Jordanie	0.9409	0.0098	0.0835	64.96	30.96	4.081
Kazakhstan	35	1.328	0.274	81.8	1.686	16.51
Kuwait	0.9132	0.4202	0.078	53.87	43.86	2.278
Kirghizstan	10.08	0	0.0001	93.75	3.175	3.075

Liban	1.31	0.04573	0.002	59.54	29.01	11.45
Jamahiriya Arabe Libyenne	4.326	0.018	0.04	82.85	14.1	3.051
Malaysia	9.02	0.0043	0	62.08	16.85	21.06
Maldives	0.0034	0.0004	0	0	97.06	2.941
Mali	6.546	0	0	90.13	9.013	0.8555
Mauritanie	1.7	0.002	0.0007	88.24	8.824	2.941
Maroc	12.6	0.007	0	87.38	9.762	2.857
Mozambique	0.63	0	0	87.3	11.11	1.587
Niger	2.18	0	0	95.41	4.128	0.4587
Nigeria	8.01	0.003	0	68.79	21.1	10.11
Territoires Palestiniens Occupés	0.418	0	0.01	45.22	47.85	6.938
Oman	1.321	0.109	0.037	88.42	10.14	1.438
Pakistan	183.5	0	0	93.95	5.259	0.7629
Qatar	0.444	0.18	0.043	59.01	39.19	1.802
Arabie Saoudite	23.67	1.033	0.166	88	8.999	3
Sénégal	2.221	0.00005	0	92.98	4.412	2.611
Sierra Leone	0.38	0	0	92.11	5.263	2.632

Pays	Total du prélèvement d'eau (total des secteurs) (10 ⁹ m ³ /an)	Eaux dessalées produites (10 ⁹ m ³ /an)	Eaux usées traitées et réutilisées (10 ⁹ m ³ /an)	Prélèvement d'eau pour l'agriculture en % du prélèvement d'eau total (%)	Prélèvement d'eau pour les municipalités en % du prélèvement d'eau total (%)	Prélèvement d'eau pour les industries en % du prélèvement d'eau total (%)
Somalie	3.298	0	0	99.48	0.4548	0.0606
Soudan	37.32	0.0004	0	96.65	2.653	0.6967
Suriname	0.67	0	0	92.54	4.478	2.985
Rép. Arabe Syrienne	16.69	0	0.55	87.9	8.544	3.565
Tadjikistan	11.96	0	0	91.64	3.679	4.682
Togo	0.169	0	0	44.97	52.66	2.367
Tunisie	2.85	0.013	0.021	75.96	12.81	3.86
Turquie	40.1	0.004	0	73.82	15.46	10.72

Turkménistan	24.65	0	0.025	97.53	1.704	0.7708
Uganda	0.3	0	0	40	43.33	16.67
Emirats Arabes Unis	3.998	0.95	0.248	82.84	15.43	1.726
Ouzbékistan	58.34	0	0	93.2	4.748	2.057
Yémen	3.4	0.01	0.006	90	8	2

Source: FAO Aquastat <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/main/index.stm> (Informations obtenues le 17/08/2010)

Tableau 4
améliorés (2008)

Données illustrant le total et les valeurs proportionnelles de la population ayant accès à des points d'eau et de l'assainissement

Pays	Proportion de la population urbaine ayant accès à des points d'eau améliorés (%)	Proportion de la population urbaine ayant accès à des points d'eau améliorés (x1000)	Proportion de la population rurale ayant accès à des points d'eau améliorés (%)	Proportion de la population rurale ayant accès à des points d'eau améliorés (%)	Proportion de la population urbaine ayant accès à l'assainissement amélioré (%)	Population urbaine ayant accès à l'assainissement amélioré (x1000)	Proportion de la population rurale ayant accès à l'assainissement amélioré (%)	Population rurale ayant accès à l'assainissement amélioré (x1000)
Afghanistan	78	5091	39	8066	60	3916.53	30	6204.23
Albanie	96	1409	98	1642	98	1438.44	98	1641.99
Algérie	85	19070	79	9431	98	21986.15	88	10505.95
Azerbaïdjan	88	3985	71	2984	51	2309.33	39	1638.95
Bahrayn	100	687			100	686.53		
Bangladesh	85	36815	78	91017	56	24254.74	52	60677.81
Bénin	84	2997	69	3515	24	856.24	4	203.78
Brunei Darussalam								
Burkina Faso	95	2828	72	8825	33	982.31	6	735.43
Cameroun	92	9973	51	4206	56	6070.67	35	2886.77
Tchad	67	1946	44	3524	23	668.15	4	320.35
Comores	91	168	97	462	50	92.46	30	142.74
Cote d'Ivoire	93	9350	68	7165	36	3619.41	11	1159.11
Djibouti	98	727	52	56	63	467.51	10	10.72
Egypte	100	34786	98	45806	97	33742.43	92	43001.86
Gabon	95	1172	41	88	33	406.98	30	64.46
Gambie	96	901	86	621	68	638.03	65	469.25
Guinée	89	3007	61	3937	34	1148.84	11	709.95
Guinée-Bissau	83	389	51	564	49	229.77	9	99.59
Guyana	98	212	93	509	85	183.59	80	437.96

Indonésie	89	104305	71	78206	67	78521.58	36	39653.53
Iran (Rép. Islamique d')	98	49211						
Iraq	91	18219	55	5542	76	15215.68	66	6649.91
Jordanie	98	4714	91	1206	98	4714.45	97	1285.17
Kazakhstan	99	8891	90	5887	97	8711.16	98	6410.09
Kuwait	99	2842	100	48	100	2870.89	100	48.22
Kirghizstan	99	1942	85	2934	94	1843.99	93	3210.32
Liban	100	3648	100	546	100	3647.82		
Jamahiriya Arabe libyenne			97	4732.08	96	1359.12		
Malaisie	100	19038	99	7897	96	18276.3	95	7577.7
Maldives	99	114	86	163	100	115.58	96	181.86
Mali	81	3309	44	3793	45	1838.55	32	2758.43
Mauritanie	52	684	47	892	50	658.17	9	170.88
Maroc	98	17347	60	8343	83	14691.86	52	7230.38
Mozambique	77	6352	29	4099	38	3134.74	4	565.33
Niger	96	2324	39	4791	34	823.11	4	491.34
Nigeria	75	54842	42	32797	36	26324.36	28	21864.93
Pays	Proportion de la population urbaine ayant accès à des points d'eau améliorés (%)	Proportion de la population urbaine ayant accès à des points d'eau améliorés (x1000)	Proportion de la population rurale ayant accès à des points d'eau améliorés (%)	Proportion de la population rurale ayant accès à des points d'eau améliorés (%)	Proportion de la population urbaine ayant accès à l'assainissement amélioré (%)	Population urbaine ayant accès à l'assainissement amélioré (x1000))	Proportion de la population rurale ayant accès à l'assainissement amélioré (%)	Population rurale ayant accès à l'assainissement amélioré (x1000))
Territoires Palestiniens Occupés	91	2710	91	1063	91	2710.33	84	981.45
Oman	92	1834	77	610	97	1933.73		

Pakistan	95	60709	87	98351	72	46011.23	29	32783.81
Qatar	100	1225	99	55	100	1225.48	100	55.39
Arabie Saoudite	97	19956			100	20572.69		
Sénégal	92	4752	52	3664	69	3563.91	38	2677.52
Sierra Leone	86	1803	26	900	24	503.27	6	207.77
Somalie	67	2183	9	510	52	1694.31	6	340.08
Soudan	64	11505	52	12153	55	9886.76	18	4206.92
Suriname	97	374	81	105	90	347.47	66	85.17
Rép. Arabe Syrienne	94	10806	84	8174	96	11035.82	95	9244.71
Tajikistan	94	1697	61	3069	95	1714.88	94	4729.09
Togo	87	2362	41	1535	24	651.62	3	112.31
Tunisie	99	6696	84	2861	96	6492.63	64	2179.9
Turquie	100	50794	96	22196	97	49270.06	75	17340.29
Turkménistan	97	2377			99	2426.49	97	2514.84
Uganda	91	3732	64	17635	38	1558.56	49	13502.15
Emirats Arabes Unis	100	3492	100	993	98	3422.17	95	943.27
Ouzbékistan	98	9789	81	13934	100	9989.26	100	17202.02
Yémen	72	5054	57	9062	94	6598.45	33	5246.29

Source: WHO/UNICEF Joint Monitoring Program www.wssinfo.org (Informations obtenues le 18/08/2010)

Tableau 5 PIB per capita en 2007 par ordre croissant

Pays	PIB par habitant (US\$)	Pays	PIB par habitant (US\$)
Guinée-Bissau	248	Guyana	1406
Niger	300	Egypte	1630
Sierra Leone	307	Turkménistan	1903
Afghanistan	359	Indonésie	1923
Mozambique	368	Rép. Arabe Syrienne	2019
Togo	397	Maroc	2373
Uganda	401	Jordanie	2974
Gambie	403	Tunisie	3425
Bangladesh	434	Albanie	3458
Guinée	438	Maldives	3509
Burkina Faso	460	Azerbaïdjan	3851
Tadjikistan	552	Algérie	4018
Mali	552	Iran, Rép. Islamique d'	4028
Tchad	660	Suriname	4749
Bénin	661	Liban	6017
Kirghizstan	726	Kazakhstan	6772
Comores	740	Malaysia	7031
Ouzbékistan	830	Gabon	8138
Mauritanie	842	Turquie	8874
Pakistan	881	Jamahiriya Arabe Libyenne	11639
Sénégal	952	Oman	15273
Yémen	973	Arabie Saoudite	15899
Djibouti	980	Bahrayn	24321
Cote d'Ivoire	984	Kuwait	43087
Cameroun	1109	Emirats Arabes Unis	45531
Nigeria	1123	Qatar	62451

Soudan	1143			
No data				
Territoires Palestiniens Occupés	Iraq	Brunei Darussalam	Somalie	

Source: Banque mondiale <http://data.worldbank.org/topic> (Informations obtenues le 18/08/2010)

Table 6 : indices de développement humain et d'espérance de vie à la naissance (2007)

Classement de l'IDH	Valeur de l'indice de développement humain 2007	Espérance de vie à la naissance (années) 2007	Classement de l'DH	Valeur de l'indice de développement humain 2007	Espérance de vie à la naissance (années) 2007		
Développement humain très élevé			Développement humain moyen <i>Suite</i>				
30	Brunei Darussalam	0.92	77	139	Comores	0.576	64.9
31	Kuwait	0.916	77.5	140	Yémen	0.575	62.5
33	Qatar	0.91	75.5	141	Pakistan	0.572	66.2
35	Emirats Arabes Unis	0.903	77.3	146	Bangladesh	0.543	65.7
Développement humain élevé			150	Soudan	0.531	57.9	
39	Bahrayn	0.895	75.6	153	Cameroun	0.523	50.9
55	Jamahiriya Arabe Libyenne	0.847	73.8	154	Mauritanie	0.52	56.6
56	Oman	0.846	75.5	155	Djibouti	0.52	55.1
59	Arabie Saoudite	0.843	72.7	157	Uganda	0.514	51.9
66	Malaysia	0.829	74.1	158	Nigeria	0.511	47.7
70	Albanie	0.818	76.5	Développement humain faible			
79	Turquie	0.806	71.7	159	Togo	0.499	62.2
82	Kazakhstan	0.804	64.9	161	Bénin	0.492	61
83	Liban	0.803	71.9	163	Côte d'Ivoire	0.484	56.8
Développement humain moyen			166	Sénégal	0.464	55.4	
86	Azerbaïdjan	0.787	70	168	Gambie	0.456	55.7

88	Iran Rép. Islamique d'	0.782	71.2	170	Guinée	0.435	57.3
95	Maldives	0.771	71.1	172	Mozambique	0.402	47.8
96	Jordanie	0.77	72.4	173	Guinée-Bissau	0.396	47.5
97	Suriname	0.769	68.8	175	Tchad	0.392	48.6
98	Tunisie	0.769	73.8	177	Burkina Faso	0.389	52.7
103	Gabon	0.755	60.1	178	Mali	0.371	48.1
104	Algérie	0.754	72.2	180	Sierra Leone	0.365	47.3
107	Rép. Arabe Syrienne	0.742	74.1	181	Afghanistan	0.352	43.6
109	Turkménistan	0.739	64.6	182	Niger	0.34	50.8
110	Territoires Palestiniens	0.737	73.3	Hors classement IDH			
111	Indonésie	0.734	70.5		Iraq	..	67.8
114	Guyana	0.729	66.5		Somalie	..	49.7
119	Ouzbékistan	0.71	67.6	L'IDH est un indice composite mesurant le niveau atteint dans trois dimensions du développement humain. Ces dimensions sont: a) santé et longévité b) accès à l'éducation et c) niveau de vie décent. Sources: http://hdr.undp.org/en/statistics/ (obtenues le 18/08/2010) UN (2009e). "Perspectives de la population mondiale : Révision de 2008 ". New York: Département des affaires sociales et économiques			
120	Kirghizstan	0.71	67.6				
123	Egypte	0.703	69.9				
127	Tadjikistan	0.688	66.4				
130	Maroc	0.654	71				

Tableau 7 Pourcentage du potentiel d'irrigation équipé pour l'irrigation (%)

Pays	Pourcentage du potentiel d'irrigation équipé pour irrigation (%)	Pays	Pourcentage du potentiel d'irrigation équipé pour irrigation (%)
Afghanistan	n/d	Mozambique	3.844
Albanie	n/d	Niger	27.28
Algérie	111.6	Nigeria	12.57
Azerbaïdjan	82.91	Territoires Palestiniens Occupés	n/d
Bahrayn	94.92	Oman	n/d
Bangladesh	72.84	Pakistan	42.67
Bénin	3.807	Qatar	n/d
Brunei Darussalam	n/d	Arabie Saoudite	n/d
Burkina Faso	15.15	Sénégal	29.27
Cameroun	8.845	Sierra Leone	3.638
Tchad	9.036	Somalie	83.33
Comores	43.33	Soudan	66.92
Cote d'Ivoire	15.32	Suriname	n/d
Djibouti	42.17	Rép. Arabe Syrienne	115.1
Egypte	77.42	Tadjikistan	95.23
Gabon	1.011	Togo	4.056
Gambie	2.686	Tunisie	70.36
Guinée	18.25	Turquie	58.62
Guinée-Bissau	8.02	Turkménistan	74.12
Guyana	n/d	Uganda	10.17

Indonésie	40.68	Emirats Arabes Unis	339.8
Iran (Rép. Islamique d')	54.21	Ouzbékistan	85.92
Iraq	63.47	Yémen	n/d
Jordanie	92.78		
Kazakhstan	94.37		
Kuwait	34.4	Il s'agit du pourcentage de la superficie totale du sol potentiellement irrigable (potentiel d'irrigation) équipé pour irrigation, exprimé en pourcentage. [Superficie équipée pour irrigation en % de potentiel d'irrigation] = 100 * [superficie équipée pour irrigation: totale] / [potentiel d'irrigation] n/d = no data (données indisponibles)	
Kirghizstan	47.93		
Liban	50.7		
Jamahiriya Arabe Libyenne	1175		
Malaysie	87.67		
Maldives	n/d	La plupart des données sont des estimations de la FAO	
Mali	41.66	Source:	
Mauritanie	18	http://www.fao.org/nr/water/aquastat	
Maroc	89.24	(Informations obtenues le 24/08/2010)	

Tableau 8 Pourcentage de la zone équipée pour une irrigation pleinement contrôlée irriguée par de l'eau non conventionnelle (%)

Pays	Date de dernières données disponibles	Pourcentage de superficie équipée en maîtrise totale irriguée à partir des eaux non conventionnelles (%)
Bahrayn	1994	13.59
Jordanie	2004	15.85
Kazakhstan	1993	1.999
Kuwait	1994	38.99
Qatar	2001	6.631
Arabie Saoudite	2000	2.999
Tadjikistan	1994	3.504
Tunisie	2001	1.907
Turquie	2006	3.032

La plupart des valeurs sont des estimations de la FAO et il y a de grands écarts dans les présentes données.

Source:FAO aquastat <http://www.fao.org/nr/water/aquastat> (Informations obtenues le 24/08/2010)

Tableau 9 Récolte de cultures de base en kg/ha/an (2007/2008)

Pays	Maïs (Kg/ha)	Riz (Kg/Ha)	Blé (Kg/Ha)	Pays	Maïs (Kg/ha)	Riz (Kg/Ha)	blé (Kg/Ha)
Afghanistan	2044	2158	1226	Mozambique	918	617	1250
Albanie	4832		3581	Niger	564	1606	1491
Algérie	7500	1500	1278	Nigeria	1957	1754	1656
Azerbaïdjan	4778	2797	2725	Territoires Palestiniens Occupés			1809
Bahrayn				Oman			3051
Bangladesh	6015	4000	2175	Pakistan	3611	3520	2451
Bénin	1381	2840		Qatar	12154		2319
Brunei		1200		Arabie Saoudite	5723		5620
Darussalam				Sénégal	1992	3198	
Burkina Faso	1666	2406		Sierra Leone	800	1000	
Cameroun	1875	1300	1333	Somalie	421	6154	373
Tchad	961	1531	1800	Soudan	2021	4463	1946
Comores	2000	1214		Suriname	2250	4189	
Côte d'Ivoire	2197	1709		Rép. Arabe Syrienne	3515		2423
Djibouti	1667			Tadjikistan	9398	5262	1987
Egypte	7977	9731	6501	Togo	1222	2193	
Gabon	1650	2200		Tunisie			1656
Gambie	33	1126		Turquie	7198	7572	2345
Guinée	1966	1931		Turkménistan	1072	2263	3195
Guinée-Bissau	982	1792		Uganda	1469	1336	1727
Guyana	1333	4232					

Indonésie	4078	4895		Emirats Arabes Unis			2000		
Iran, Rap. Islamique	7442	5556	2105	Ouzbékistan	71156	3154	4463		
Iraq	2477	3163	1011	Yémen		15140	1384		
Jordanie	18483		629					15140	1384
Kazakhstan	5550	3374	971						
Kuwait	21000		2000						
Kirghizstan	5857	2855	1940						
Liban	3444		2201						
Jamahiriya Arabe Libyenne	2223		787						
Malaysia	3192	3571							
Maldives	4400								
Mali	1621	2707	2460						
Mauritanie	850	4324	1125						
Maroc	552	6956	1319						
Australie	5691	9500	1583						
Chine	5556	6556	4762						
Etats-Unis	9660	7673	3017						

La plupart des valeurs ont été calculées par la FAO

Source: FAO Statistiques Agricoles
<http://faostat.fao.org/> (Obtenues 24/8/2010)

Tableau 10 Perspectives de la population mondiale : Les valeurs de révision de 2008 pour 2010 et 2025

	Population totale (000s)	Population Totale (000s)	Population rurale (000s)	Population rurale (000s)	Population urbaine (000s)	Population urbaine (000s)	Taux de croissance annuelle urbaine (%)	Taux de croissance annuelle urbaine (%)	Taux de croissance annuelle rurale (%)	Taux de croissance annuelle rurale (%)
	2010	2025	2010	2025	2010	2025	2010-2015	2020-2025	2010-2015	2020-2025
Afghanistan	29117	44970	22537	31923	6581	13047	4.68	4.44	2.81	1.83
Albanie	3169	3395	1524	1212	1645	2184	2.27	1.49	-1.51	-1.57
Algérie	35423	42882	11868	11104	23555	31779	2.29	1.7	-0.32	-0.59
Azerbaïdjan	8934	10128	4294	4444	4639	5684	1.4	1.28	0.71	-0.28
Bahrayn	807	1021	101	102	715	919	1.85	1.5	1.16	0.22
Bangladesh	164425	195012	118276	122169	46149	72844	3.13	2.94	0.5	-0.08
Bénin	9212	13767	5339	6831	5751	6936	4.01	3.75	2.05	1.22
Brunei Darussalam	407	513	99	98	308	415	2.2	1.8	0.04	-0.16
Burkina Faso	16287	24837	12103	15227	4184	9610	6.21	4.9	1.89	1.19
Cameroun	19958	26478	8303	8366	11655	18112	3.34	2.55	0.22	-0.1
Tchad	11506	16906	8328	10564	3179	6342	4.62	4.54	1.81	1.41
Comores	691	907	496	605	259	302	2.75	3.1	1.8	0.85
Cote d'Ivoire	21571	29738	10664	11577	10906	18161	3.72	3.07	0.75	0.34
Djibouti	879	1111	209	236	670	875	1.76	1.86	1.14	0.51
Egypte	84474	104970	47810	54464	36664	50506	2.09	2.18	1.32	0.42
Gabon	1501	1915	210	197	1292	1719	2.13	1.69	-0.76	-0.32
Gambie	1751	2478	733	790	1449	1688	3.74	3.06	0.68	0.3
Guinée	10324	15158	6673	8335	3651	6823	4.27	4.02	1.86	1.1
Guinée-Bissau	1647	2296	1153	1484	494	812	3	3.6	2	1.35
Guyana	761	732	544	484	218	248	0.49	1.23	-0.46	-1.1
Indonésie	232517	263287	129557	129868	102960	133419	1.72	1.75	0.37	-0.32
Iran (Rép. Islamique d')	75078	87134	21958	19151	63596	67983	1.9	1.33	-0.86	-1.01
Iraq	31467	44692	10644	14448	20822	30244	2.59	2.44	2.7	1.42
Jordanie	6472	8088	1390	1555	5083	6533	1.57	1.71	0.98	0.45
Kazakhstan	15753	17025	6537	6049	9217	10977	1.27	1.05	-0.21	-0.84

Kuwait	3051	3988	49	54	3001	3933	2.06	1.57	0.9	0.37
Kirghizstan	5550	6378	3633	3985	2202	2393	1.27	1.67	1.08	0.14
Liban	4255	4736	543	504	3712	4231	0.94	0.8	-0.3	-0.67
Jamahiriya Arabe Libyenne	6546	8144	1447	1497	5098	6647	2.07	1.45	0.76	-0.27
Malaysia	27914	33770	7768	6582	20146	27188	2.44	1.58	-1.28	-0.91
Maldives	314	384	188	168	126	216	4.24	2.93	-0.66	-0.83
Mali	13323	18603	8546	9761	7325	8842	4.44	3.76	1.1	0.66
Mauritanie	3366	4443	1971	2291	1395	2152	2.86	2.93	1.49	0.52
Maroc	32381	37865	13523	12630	18859	25235	2.15	1.72	-0.28	-0.64
Mozambique	23406	31190	14410	15578	8996	15612	4.02	3.35	0.75	0.31
Niger	15891	27388	13173	21621	2719	5767	4.7	5.33	3.52	3.09
Nigeria	158259	210057	79441	83467	109859	126591	3.5	2.84	0.65	0.02
Territoires Palestiniens Occupés	4409	6553	1140	1445	3269	5108	3.19	2.77	1.94	1.23
Oman	2905	3782	783	865	2122	2917	2.27	1.96	0.95	0.35
Pakistan	184753	246286	118435	141551	66318	104735	3.1	2.99	1.57	0.8
Qatar	1508	1848	63	61	1445	1787	1.62	1.25	-0.17	-0.22
Arabie Saoudite	26246	34176	4705	5045	26617	29131	2.21	1.81	0.71	0.21
Sénégal	12861	17861	7410	9055	5450	8806	3.25	3.15	1.81	0.86
Sierra Leone	5836	8112	3595	4404	2241	3708	3.35	3.36	1.67	1.03
	Population totale (000s)	Population totale (000s)	Population rurale (000s)	Population rurale (000s)	Population urbaine (000s)	Population urbaine (000s)	Taux de croissance annuelle urbaine (%)	Taux de croissance annuelle urbaine (%)	Taux de croissance annuelle rurale (%)	Taux de croissance annuelle rurale (%)
Somalie	9359	13922	5854	7472	3505	6451	4.08	4.05	1.89	1.37
Soudan	43192	56688	25871	27764	17322	28924	3.74	3.07	0.74	0.19
Rép. Arabe Syrienne	22505	28592	9961	10654	12545	17938	2.45	2.35	0.69	0.24
Tadjikistan	7075	9075	5213	6367	1862	2708	2.24	2.72	1.71	0.91
Togo	6780	9282	3835	4277	2945	5005	3.86	3.22	1.02	0.44
Tunisie	10374	11797	3394	3161	6980	8636	1.54	1.29	-0.28	-0.68
Turquie	75705	87364	22977	21048	62033	66316	1.72	1.34	-0.43	-0.74
Turkménistan	5177	6072	2614	2584	2562	3487	2.2	1.88	0.26	-0.44

Uganda	33796	53406	29303	43802	4493	9604	4.82	5.27	2.97	2.35											
											4707	6109	751	739	3956	5370	2.32	1.77	-	0.02	
Ouzbékistan	27794	32715	17720	19685	10075	13030	1.37	2	1.04	0.3											
Yémen	24256	35509	16542	20706	12082	14803	4.59	4.06	1.81	1.15											
Source: Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du secrétariat des Nations Unis , Perspectives de la population mondiale: Révision de 2008 et les prévisions d'urbanisation de la banque mondiale: Révision de 2009, http://esa.un.org/wup2009/unup/, Mercredi, é23 février, 2011; 2:21:59.																					

Tableau 11 Participation du secteur privé aux services en eau et en assainissement dans quelques pays de l'OCI

	Participation du secteur privé en 2010		Participation du secteur privé en 2015	
	Eau	Assainissement	Eau	Assainissement
Albanie	0%	5%	15%	30%
Algeria	30%	10%	35%	16%
Azerbaïdjan				
Bahrayn	0%	0%	100%	100%
Bangladesh	0%	0%	0%	0%
Egypte	0%	7%	6%	17%
Iraq	0%	0%	0%	0%
Jordanie	0%	34%	43%	36%
Kazakhstan	2%	0%	3%	0%
Kuwait	0%	61%	100%	100%
Liban	0%	0%	11%	11%
Maldives	32%	0%	50%	0%
Maroc	21%	15%	29%	23%
Oman	29%	24%	39%	48%
Pakistan	0%	0%	0%	0%
Qatar	0%	70%	40%	100%
Arabie Saoudite	24%	11%	26%	34%
Tunisie	0%	0%	18%	0%
Turquie	2%	8%	10%	11%
Emirats Arabes unis	3%	31%	38%	47%
Ouzbékistan	2%	0%	3%	0%
Yémen	0%	0%	0%	0%

Source: Pinsent Masons. 2010. Rapport annuel 2010-2011 de Pinsent Masons. Pinsent Masons: Londres

Les chiffres ci-après sont tirés du rapport de la quatrième réunion d'évaluation du groupe de travail I (2007)²⁶ du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat et établis sur la base des données multi modèle (MultiModel Data - MMD), selon le scénario A1B ci-après dénommé simulations de MMD-A1B. Les scénarios AI sont fondés sur une approche mondiale intégrée pour le changement climatique. La famille des scénarios se focalise sur :

- Une croissance économique rapide.
- Une réduction progressive de la population mondiale qui atteindra 9 milliards en 2050.
- Une vulgarisation accrue de nouvelles technologies efficaces.
- Une convergence de revenus à l'échelle mondiale et de mode de vie aux niveaux régionaux. Promotion des interactions sociale et culturelle à travers le monde.

La famille A1 comporte des sous-ensembles en raison de ses spécificités technologiques :

- A1B – Une spécificité raisonnée sur toutes les sources d'énergie.

Figure 12 **Changements de la température et des précipitations en Afrique selon une simulation MMD-A1B**

Ligne supérieure: Le changement de la température annuelle moyenne, du DJF et JJA entre 1980 à 1999 et 2080 à 2099, représenté sur 21 modèles. La ligne du milieu : Idem, mais pour un changement fractionné de la précipitation. La ligne inférieure: Le nombre qui prévoit, sur les 21 modèles, l'augmentation de la précipitation (Source, Groupe de travail 1 de IPCC, 2007)

²⁶ GIGEC. 2007. Contribution du groupe de Travail I au quatrième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat. Solomon, S., D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B. Averyt, M. Tignor and H.L. Miller (eds.) Cambridge University Press. Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA. http://www.ipee.eh/publications_and_data/publications_ipee_fourth_assessment_report_wg1_report_the_physical_sciences_basics.htm

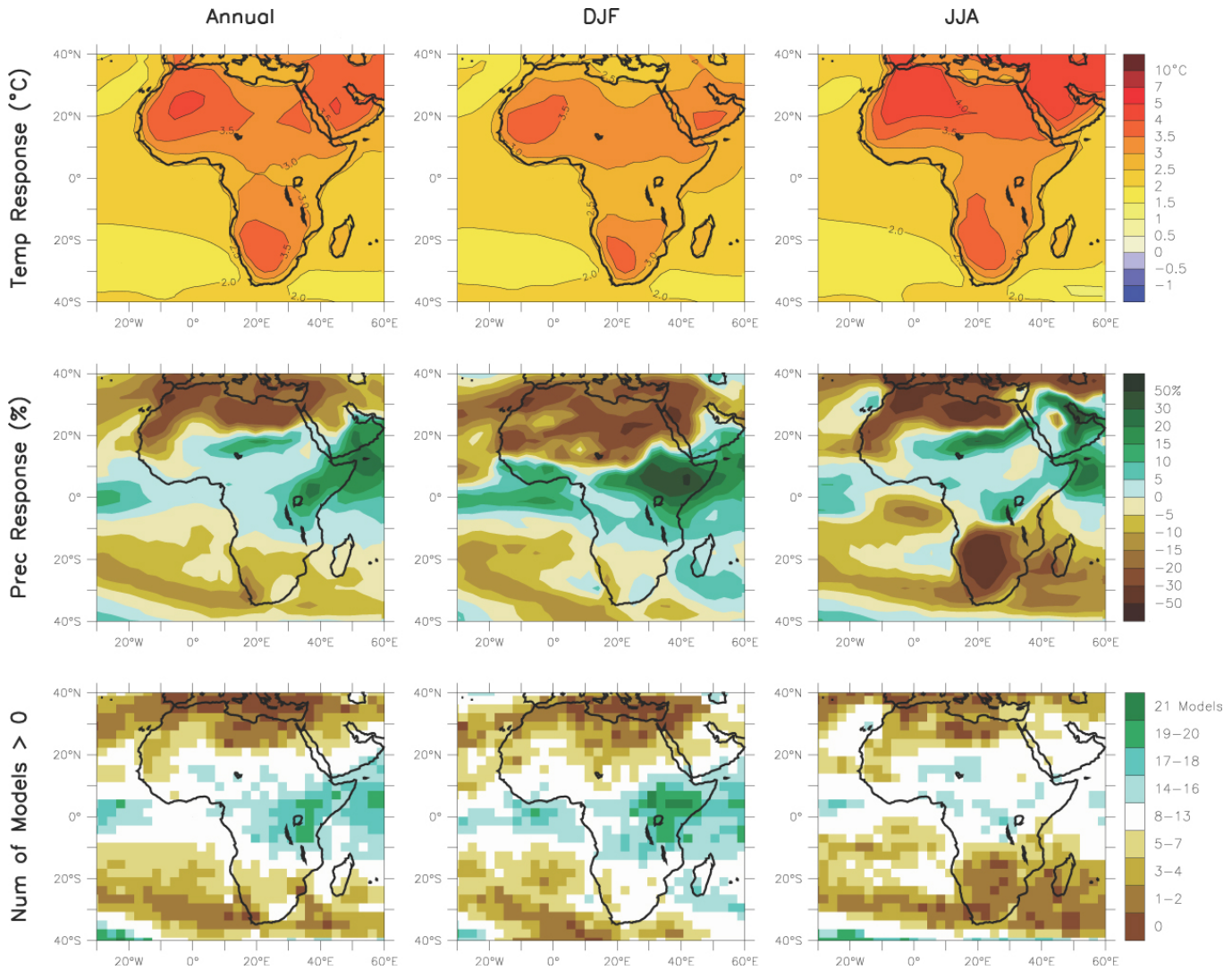


Figure 13 Changements de la température et des précipitations en Asie selon une simulation MMD-A1B

Ligne supérieure: Le changement de la température annuelle moyenne, du DJF et JJA entre 1980 à 1999 et 2080 à 2099, représenté sur 21 modèles. La ligne du milieu : Idem, mais pour un changement fractionné de la précipitation. La ligne inférieure: Le nombre qui prévoit, sur les 21 modèles, l'augmentation de la précipitation (Source, Groupe de travail 1 de IPCC, 2007,)

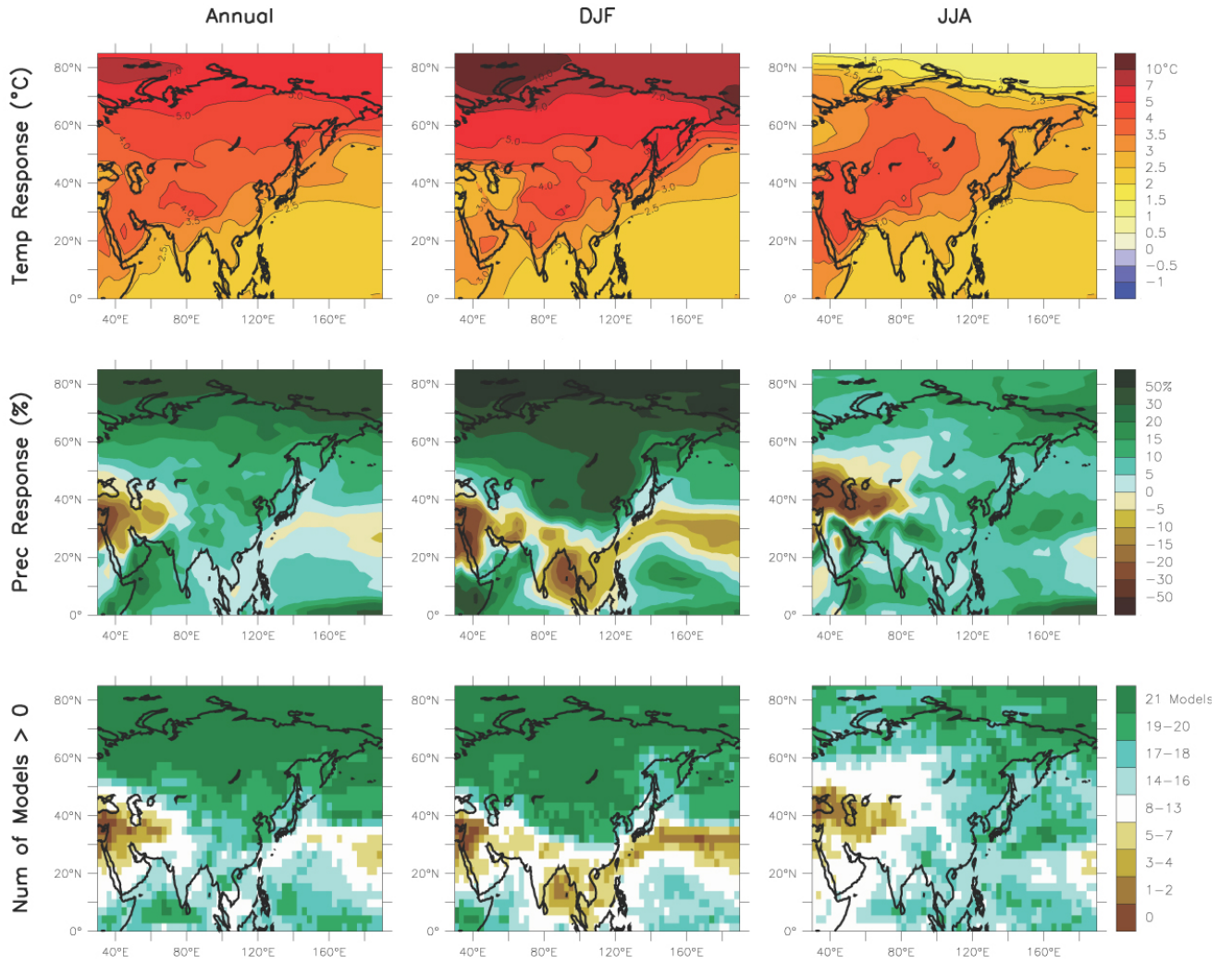


Figure 14 Changements de la température et des précipitations en Amérique centrale et latine selon une simulation MMD-A1B

Ligne supérieure: Le changement de la température annuelle moyenne, du DJF et JJA entre 1980 à 1999 et 2080 à 2099, représenté sur 21 modèles. La ligne du milieu : Idem, mais pour un changement fractionné de la précipitation. La ligne inférieure: Le nombre qui prévoit, sur les 21 modèles, l'augmentation de la précipitation (Source, Groupe de travail 1 de IPCC, 2007,)

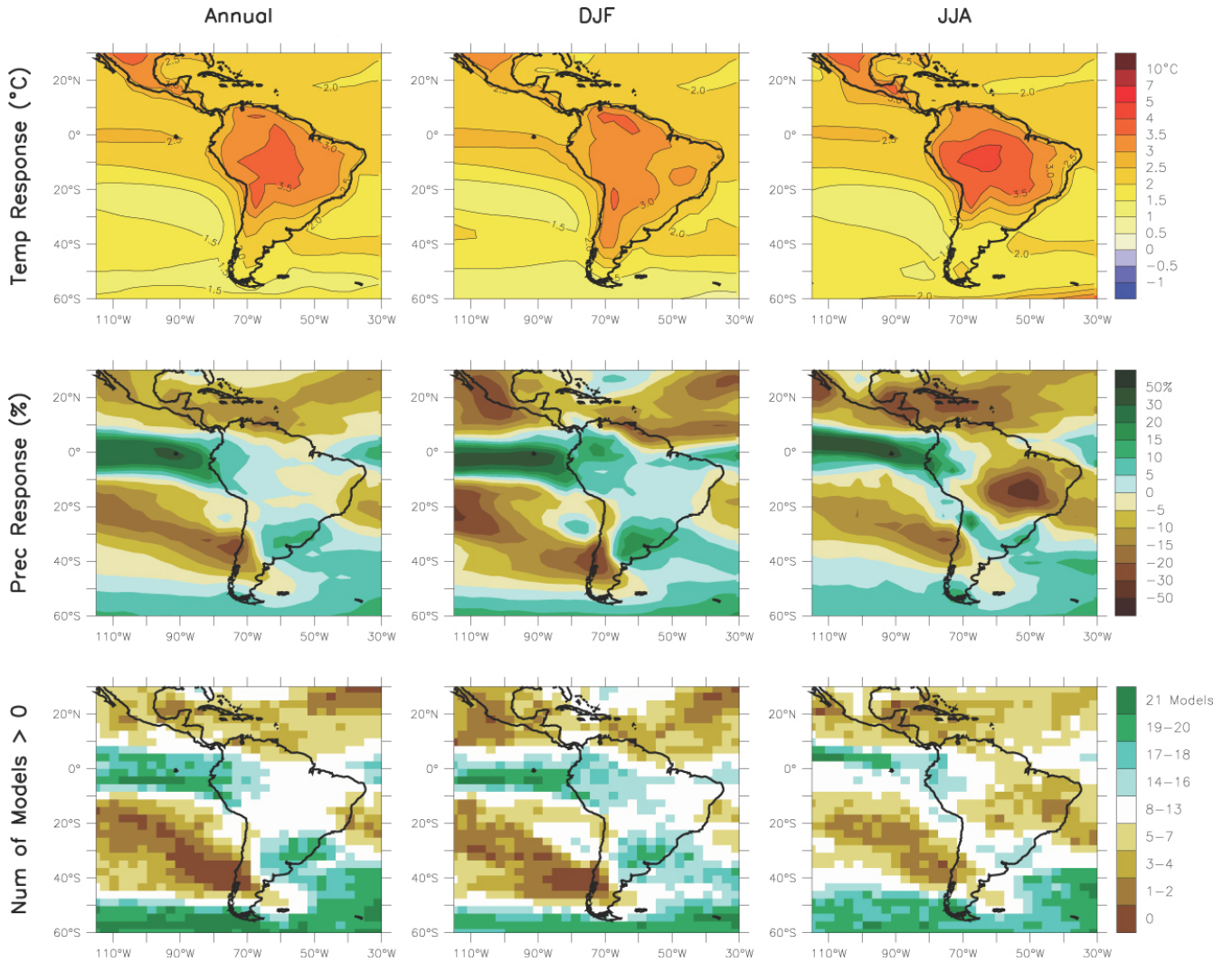


Figure 15 Changements de la température et des précipitations en Europe selon une simulation MMD-A1B

Ligne supérieure: Le changement de la température annuelle moyenne, du DJF et JJA entre 1980 à 1999 et 2080 à 2099, représenté sur 21 modèles. La ligne du milieu : Idem, mais pour un changement fractionné de la précipitation. La ligne inférieure: Le nombre qui prévoit, sur les 21 modèles, l'augmentation de la précipitation (Source, Groupe de travail 1 de IPCC, 2007,)

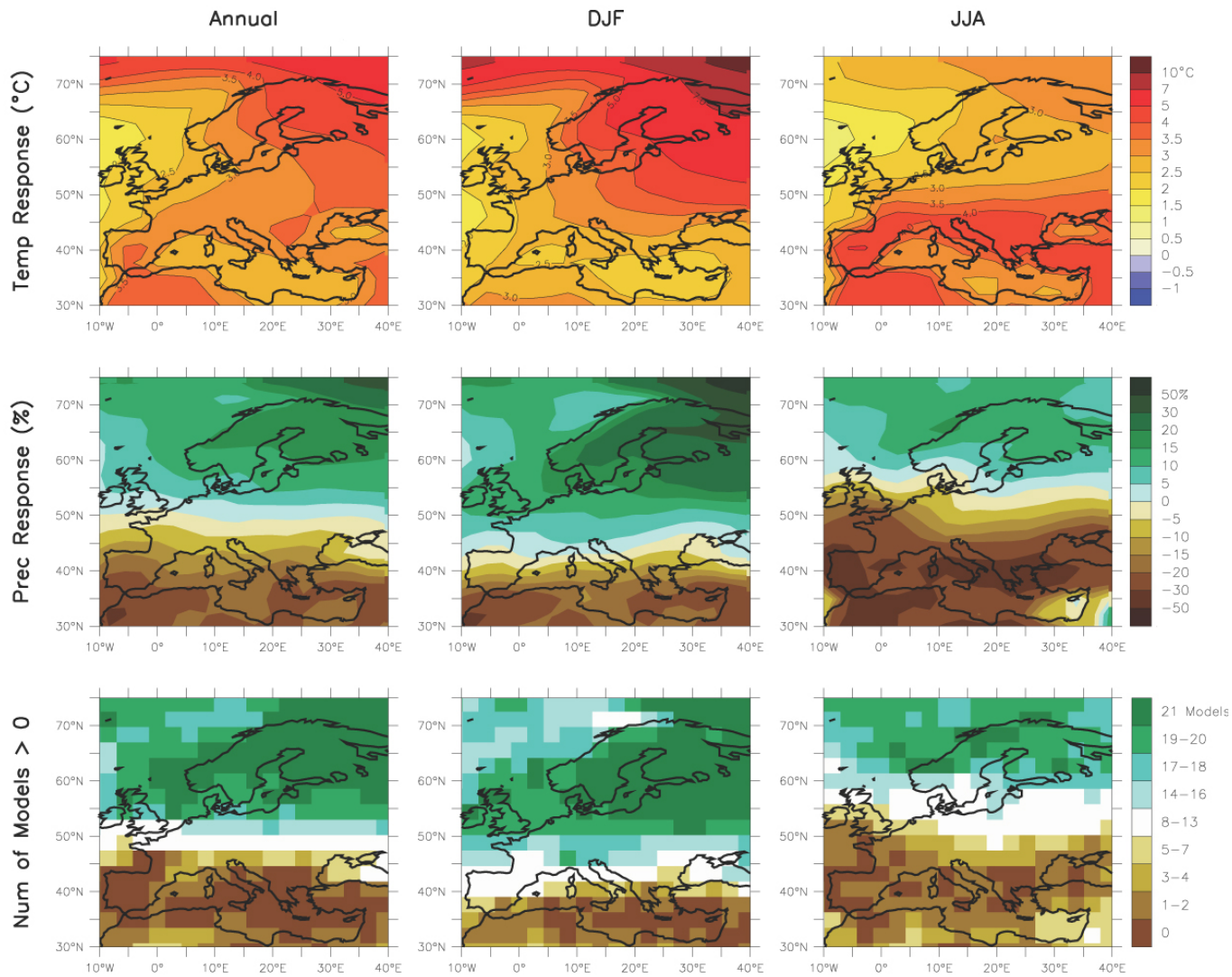
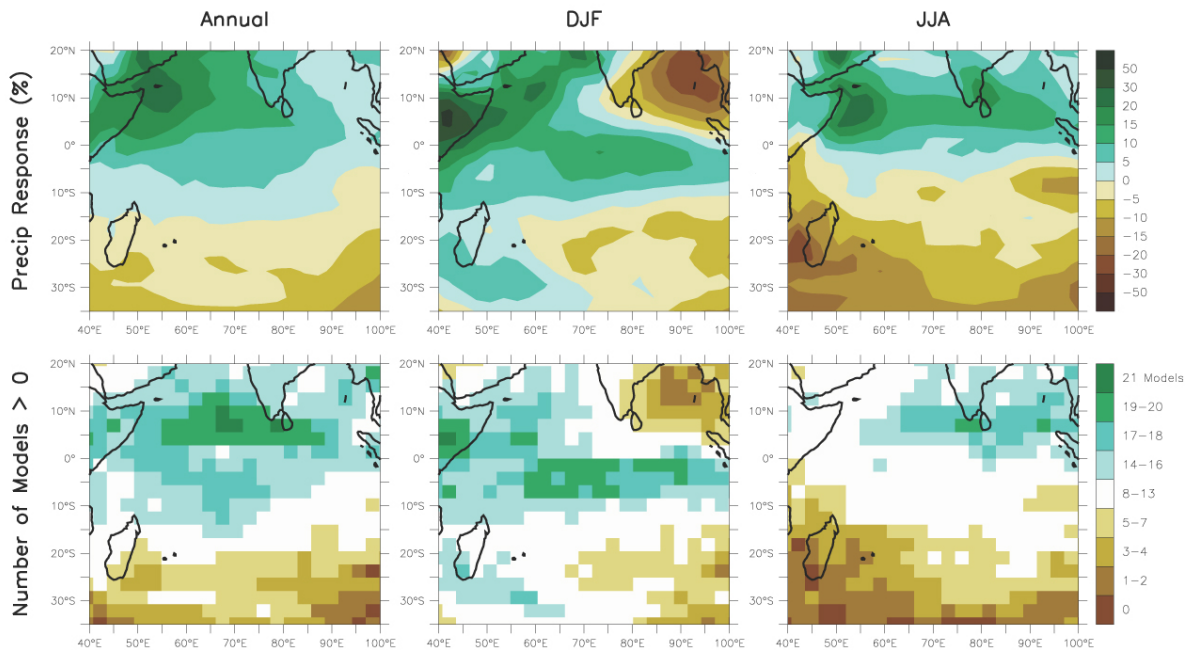


Figure 16 Changements des précipitations dans l'océan indien selon une simulation MMD-A1B

Ligne supérieure: Le changement de la température annuelle moyenne, du DJF et JJA entre 1980 à 1999 et 2080 à 2099, représenté sur 21 modèles. La ligne inférieure: Le nombre qui prévoit, sur les 21 modèles, l'augmentation de la précipitation (Source, Groupe de travail 1 de IPCC, 2007,)



Annexe 4 Précédents utiles des autres Visions communes sur l'eau

La Vision de l'eau de l'OCI est sans précédent à l'exception de celles des organisations mondiales tel que le Conseil mondial de l'eau. Il existe cependant plusieurs "vision communes" qui constituent des précédents utiles.

En 1987, les ministres des Etats riverains du bassin de Rhine ont adopté le **plan d'action de Rhin** avec la vision de 'Salmon 2000' ; une simple idéal derrière lequel se cache un vaste programme technique et complexe pour l'évacuation des "eaux usées d'Europe" à l'horizon 2000, avec les mesures très comprises qui visent la qualité de l'eau comme un retour symbolique de Salmon pour recréer le Manheim.

Le programme est coordonné par la Commission internationale pour la protection de la Rhine (ICPRL) dont les parties sont l'Allemagne, l'UE, la France, le Luxembourg, le Pays-bas et la Suisse. La présidence de la commission est tournante sur une base de trois ans tandis que l'assemblée plénière siège annuellement avec le comité de coordination de Rhine. Les décisions sont prises en plénière. Les questions techniques sont traitées par des groupes de travail et des groupes d'experts investis des missions permanents et non permanents, avant d'être soumises au groupe de stratégie préparant l'assemblée plénière. Les réunions discutent des questions liées à la qualité de l'eau et aux émissions des gazes, à l'eau souterraine, à l'écologie et aux inondations. Outre l'appui des groupes d'experts aux groupes de travail, des comités nationaux sont chargés de préparer les réunions des groupes de travail internationaux. Chaque partie désigne ses membres de groupe. La conférence des ministres de Rhine prend les décisions sur les grandes questions politiques et leurs décisions sont contraignantes pour leurs gouvernements. La Commission dispose d'un secrétariat très réduit à Koblenz, Allemagne, un secrétariat général et d'un personnel de 12 membres (3 secrétaires, 3 experts techniques, 5 professionnels de langues).

Commission internationale pour la Protection du rivière Danube (ICPDR) : Créée en 1998 par 13 pays riverains signataires de la convention de Danube de 1994, la commission a un modèle similaire au précédent. La ICPDR a un secrétariat de 13 personnes à Viennes et la majeure partie du travail est abattue par des groupes d'experts dont 4 sont appuyés par 3 groupes ad hoc multidisciplinaires (gestion de l'information, participation du public et stratégie), tous appuyés par une équipe de travail formée à cet effet. Un accent particulier est mis sur la participation du public et la communication.

Commission mixte international Etats-Unis Canada : Mise en place en 1909 par le Traité des Eaux limitrophes, la commission dispose d'un bureau régional de 17 personnes (à Windsor, Ontario) avec des bureaux nationaux élargis (à Ottawa et à Washington DC) et 20 conseils. Il existe d'autres exemples de petits secrétariats appuyés par des groups

nationaux et internationaux y compris des experts nommés par les Etats membres. Cette approche permet de limiter le nombre des nouvelles structures institutionnelles et de promouvoir la responsabilité des Etats tout en renforçant la coopération et les relations au sein des groupes d'experts.